

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale

Développement du modèle de l'amélioration de la qualité de l'éducation non formelle

DIRECTION DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE

Étude Subventionnée par



Réalisée par

Roukia Sairi
Consultante

Sommaire

Contexte

Partie 1 - Analyse de l'existant

Introduction

Définition de l'éducation non formelle

La cible de l'école de la deuxième chance

Stratégie de faire faire

Le concept de la qualité

Le droit à l'éducation de qualité au niveau national

Quelle qualité dans les écoles de la deuxième chance

Finalités

Référentiel de la formation

Les programmes

La mise en œuvre des programmes ENF

Le recrutement des apprenants

La constitution des classes

Horaires et rythmes scolaires

Animation des cours

Evaluation des acquis

Le suivi

Les résultats

Les ressources des programmes ENF

Les ressources humaines

Les ressources financière

Conclusion

Partie 2 – le cadre conceptuel de la qualité ENF

Introduction

Une école non formelle pour quel résultat ?

La qualité de l'éducation comment y parvenir ?

Le cadre de mesure de la qualité ENF

Le descriptif des indicateurs

Partie 3 - L'expérimentation

Guide de mise en place du dispositif de l'amélioration de la qualité

- Contexte

La généralisation de l'accès à l'éducation constitue une des priorités du Maroc, depuis la déclaration de son indépendance. En fait, La loi sur l'obligation de la scolarisation a été promulguée en 1963. Depuis, le système éducatif formel national n'a pu relever le défi de la généralisation de l'éducation primaire. L'école uniforme n'a pu être intégrative de la diversité des enfants du Maroc.

Bien que l'état Marocain a ratifié toutes les conventions internationales sur le droit de l'enfant et de l'abolition du travail des jeunes âgés de moins de 15 ans. Les enfants sous l'obligation scolaire ne sont pas tous inoccupés. Les taux des enfants qui sont actifs dans l'agriculture, l'artisanat ou l'économie non formelle sont très importants, ils dépassent dans certaines régions les 25%. Pour ces enfants et ceux qui pour une raison sociale ou affective ne peuvent se rendre à l'école il fallait créer un autre système éducatif qui s'adapte à leur conditions de vie et répond à leurs besoins. Un système qui fait appel à la flexibilité, l'ajustement et l'innovation.

Ce fut l'émergence de l'éducation non formelle en 2007 comme réponse directe à cette problématique. L'objectif étant de mettre en place des programmes scolaires spécifiques à ces enfants qui sont exclus du système formel. Ce qui consiste à leur donner une seconde chance pour intégrer ou réintégrer le système formel.

Le Maroc a développé des modèles intéressants d'éducation non formelle (ENF) pour donner aux enfants qui se trouvent hors l'école formelle, une seconde chance d'éducation. Cependant, le secteur de l'éducation non formelle se trouve face à plusieurs défis pour que cette modalité de prise en charge des enfants non scolarisés soit une véritable alternative pour assurer l'insertion socio-éducative des enfants non scolarisé et déscolarisés.

Le nombre des bénéficiaires de l'ENF reste limité à une moyenne de 35 000 enfants par année, et ceux d'entre eux qui réussissent à intégrer l'école formelle ou la formation professionnelle est encore plus limité.

Le défi majeur qui en découle est alors la qualité de l'éducation non formelle et c'est dans ce sens que le programme de coopération Maroc-UNICEF pour le cycle 2007-2011 focalise son intervention sur le développement d'un modèle d'amélioration de la qualité de l'ENF.

Le Ministère de l'Education Nationale et l'UNICEF ont lancé le présent projet pour développer et expérimenter des mesures pour améliorer la qualité de l'ENF.

Le programme de coopération vise en 2009/ 10 à développer un modèle d'amélioration de la qualité dans des classes de la région de Souss Masaa Draa et la région de Tanger Tétouan.

L'objectif est de développer et expérimenter un modèle d'amélioration de la qualité de l'éducation non formelle qui répond aux droits de l'enfant, et qui suscite la participation de tous les concernés. Ceci, afin d'alimenter le développement d'une stratégie nationale pour la prise en charge les enfants et jeunes déscolarisés et non scolarisé.

Cette initiative de développement de la qualité de l'éducation non formelle est réalisée dans le cadre d'une approche participative. Tous les acteurs de l'école de la deuxième chance sont impliqués dans les différentes étapes de l'élaboration du cadre de l'amélioration de la qualité et de la mise en place du dispositif d'expérimentation de la démarche. La participation des différents protagonistes est une condition primordiale à leur adhésion au processus du développement du modèle de la qualité de l'ENF. D'ailleurs, c'est une condition nécessaire à l'adaptation de la démarche son efficacité et à sa cohérence avec la réalité des programmes de l'éducation non formelle.

L'approche Droit Humain, particulièrement les droits de l'enfant représente un des fondements du projet de développement de la qualité de l'ENF. L'éducation non formelle en soit est une reconnaissance du droit de l'enfant (filles et garçons) à une éducation qui s'adapte à ses besoins et à ses conditions de vie. Les programmes ENF se distinguent par le fait qu'ils soient centrés sur la participation de l'élève et sa valorisation. La démarche de la réalisation de cette expérimentation est conçue de manière à mettre en exergue les préalables de l'ENF, fondés sur l'approche de droit humain et la valorisation de la participation de l'enfant dans le développement des programmes qui lui sont dédiés.

Aussi, Il est primordial de réaliser cette expérimentation de mise en place d'une démarche de l'amélioration de la qualité dans la considération des particularités de l'éducation non formelle qui réside essentiellement dans la diversité de l'offre et la complexité de l'intervention et qui consiste en : la diversité de la cible, la multiplicité des programmes, l'hétérogénéité des classes et la dissimilitude des opérateurs.

L'élaboration d'un modèle de développement de la qualité de l'éducation non formelle requiert une intervention en 3 étapes :

- Analyse de l'existant
- Elaboration du cadre conceptuel de la qualité de l'éducation non formelle
- Mise en place du dispositif de l'expérimentation

Les trois composantes du projet constituent les trois parties du présent document.

Première partie

Analyse de l'existant

Introduction

L'analyse de l'existant, est réalisée dans la perspective d'atteindre deux objectifs :

Le premier est de mieux cerner les expériences de l'éducation non formelle développées au niveau du pays et qui sont concernées par le processus de l'amélioration de la qualité qui est mis en place dans le cadre de ce projet. Il s'agit de faire l'état des lieux des programmes ENF en cours. Cette analyse des programmes de l'éducation non formelle n'était pas réalisée dans l'ambition d'établir les lignes de base du projet de l'amélioration de la qualité de l'éducation non formelle, son objectif se limite à établir une appréciation objective de la manière dont les programmes d'éducation non formelle sont mis en place et gérés par les ONG, leurs points forts, leurs insuffisance et leur contraintes. Ceci dans l'objectif de détecter les dysfonctionnements, définir le potentiel des intervenants et de détecter les chemins et les moyens de l'amélioration.

Le second est une revue d'expériences internationales et nationales qui ont traité la problématique de la qualité de l'éducation et ont proposé des modèles de développement de la qualité dans les classes de l'éducation scolaire et l'éducation non formelle.

Dans l'élaboration de cette première partie de la mission on a procédé à :

1- L'analyse des documents de référence de l'éducation non formelle au Maroc, notamment la stratégie nationale de l'éducation non formelle, les curricula et les documents structurant les relations de partenariat entre la direction et les opérateurs, les documents d'orientation stratégique du développement humain et de la politique de l'éducation au Maroc, ainsi que Les rapports et études accessibles sur les bonnes pratiques développées au niveau international en matière de l'amélioration de la qualité des programmes éducatifs, notamment ceux de l'éducation non formelle.

2- l'approche des bonnes pratiques développées dans le cadre de la réalisation des programmes de l'éducation non formelle. A cette fin, deux ateliers ont été organisés, le premier à Tanger et le second à Ouarzazate. Ils ont rassemblé tous les acteurs associatifs actifs dans les deux régions concernées, ainsi que les chefs de service ENF et les membres de l'équipe pédagogique des délégations. Ces ateliers répondaient à deux objectifs : cerner les bonnes pratiques développées par les ONG, qui sont généralisables et l'implication des acteurs locaux dans le processus de l'amélioration de la qualité. Les thèmes traités dans le cadre des ateliers relèvent des pratiques quotidiennes des intervenants sur le terrain dont l'amélioration impacte d'une manière significative les résultats des programmes. Les travaux ce sont centrés sur les aspects suivant :

- l'approche des concernés (enfants, parents et employeurs)
- le processus de réalisation des programmes d'éducation non formelle (animation des cours, réalisation d'activités ludique, soutien social et suivi psychologie)
- les programmes éducatifs,
- la qualification des animateurs et des encadreurs
- le développement des partenariats
- l'évaluation des résultats des élèves et la continuité de la scolarité après intégration des élèves.

1- Définition de l'éducation non formelle

Le concept de l'éducation non formelle, tel qu'il est utilisé au niveau national reste spécifique aux programmes qui ciblent les enfants. Il se situe dans un contexte assez restreints par rapport à la définition de **l'UNESCO** qui considère l'éducation non formelle comme étant « toute activité éducative organisée et durable qui ne correspond pas exactement à la définition de l'enseignement formel. L'éducation non formelle peut donc être dispensée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'établissements éducatifs et s'adresser à des personnes de tout âge ».¹

La définition adoptée par la stratégie nationale de l'éducation non formelle est celle de **l'International Encyclopedia of Education** qui stipule que l'ENF est « toute activité d'éducation organisée et systématique, exécutée à l'extérieur du cadre du système scolaire formel pour fournir un type d'apprentissage choisi, à des sous groupes particuliers de la population ». ²

Bien que cette définition de l'éducation non formelle reste ouverte aux différentes catégories de la population indépendamment de leurs âges, l'éducation non formelle au Maroc est spécifique aux enfants âgés de 8 à 16ans. Dans le même document de la stratégie nationale, on précise que « Cette éducation a pour objectif d'offrir une deuxième chance aux enfants non scolarisés ou déscolarisés qui sont encore sous l'obligation scolaire et qui pour des raisons diverses, n'ont pu bénéficier du système scolaire formel. » ³

la charte nationale de l'éducation définit l'éducation non formelle comme un projet de société limité dans le temps « un programme national intégral destiné à l'attention des catégories de jeunes non scolarisés et analphabètes, âgés de 8 à 16 ans, mis en œuvre pour assurer leur alphabétisation, avant la fin de la décennie nationale de l'éducation et de la formation »⁴

Ainsi définie dans la charte, l'ENF est conçue pour être un remède aux problèmes de déscolarisation et non scolarisation des enfants sous obligation scolaire. C'est un système éducatif mis en place en parallèle du système scolaire formel pour « repêcher » ceux qui n'ont pas pu y accéder et les y insérer après une période de préparation ou de mise à niveau. « Cette opération doit viser l'acquisition par ces jeunes des connaissances nécessaires et leur offrir une deuxième chance d'insertion ou de réinsertion dans les cycles d'éducation-formation, en mettant en place les passerelles qui leur permettent l'accès à ces cycles»⁵

La direction de l'éducation non formelle a développé sa vision, ses orientations, ses programmes et manuels éducatif dans la perspective cadrée par la charte de l'éducation et la formation et la stratégie nationale de l'alphabétisation et l'éducation non formelle. Cependant, les réalisations de la DENF semblent être méconnues dans l'environnement éducatif marocain et la confusion persiste quant au résultat du programme de l'éducation non formelle ou le profil du sortant. Dans son rapport édité en 2008 « Etat et perspectives du système de l'éducation et la formation » **le conseil supérieur de l'enseignement** qualifie l'éducation non formelle de programme de lutte contre l'analphabétisme des enfants. « Puisque l'analphabétisme est intergénérationnel, la lutte contre ce fléau social prend Deux formes :

¹ Rapport mondiale de suivi de l'éducation pour Tous 2006 - UNESCO

² Stratégie de l'ENF - SEAENF

³ Stratégie de l'ENF - SEAENF

⁴ Charte Nationale de l'éducation- COSEF

⁵ Charte Nationale de l'éducation- COSEF

- On se préoccupe d'abord des enfants non scolarisés ou ayant quitté l'école avant la maîtrise de la lecture et l'écriture. **Un programme d'alphabétisation** dit « Education non formelle » est conçu pour cette tranche ;
- Des programmes de lutte contre l'analphabétisme destinés aux différentes catégories des adultes analphabètes. »

En fait le programme de l'éducation non formelle tel qu'il est présenté dans le document du curriculum de l'ENF n'est autre qu'une formule adaptée au contexte marocain du système d'éducation primaire non formelle à temps partiel. Conçu par l'Institut indien d'éducation à Pune, ...dans le cadre d'un projet recherche – action. Ce programme a débuté en 1979 avec trois classes pilotes à horaire réduit (deux heures par jour le soir, 300 jours par an) pour des enfants non scolarisés ou ayant abandonné l'école prématurément, âgés de 9 à 13 ans. La formule a connu son apogée au Bangladesh suite à une recommandation de la banque mondiale en 1984 qui a incité le gouvernement à faire appel aux ONG du pays pour la généralisation du programme en faveur des familles indigentes. Elle a été introduite au Maroc en 1997 dans le cadre de l'approche curative du fléau de la déscolarisation et la non scolarisation des enfants.

Certes, la stratégie de l'éducation non formelle repose sur la flexibilité l'adaptation et l'encouragement des expériences novatrices, cependant, le référentiel du programme est commun à toutes les initiatives. L'ONG développe son programme dans le respect des spécificités locales pour répondre à des besoins particuliers de sa cible, limite la durée de son intervention à une deux ou trois années du programme, mais elle est dans l'obligation de se conformer aux orientations et aux résultats du programme national qui se traduisent en compétences disciplinaires, intellectuelles et psychosociales requises à chacun des trois niveaux du programme de l'éducation non formelle.

Hors la confusion concernant les résultats attendus de l'éducation dans les classes de la deuxième chance persiste aussi au niveau des opérateurs. Un besoin tangible d'information de clarification et de concertation a été identifié lors des ateliers organisés dans les délégations concernées par notre projet et révélé par les études initiées par le département : Etude pour le renforcement des capacités des ONG et l'Etude sur le rendement.

2- La cible de l'école de la deuxième chance

Au Maroc, le nombre des enfants non scolarisés et déscolarisés n'a pas cessé d'évoluer à la baisse depuis le milieu des années 90. En 1996, le nombre des enfants en âge de scolarisation qui ne sont pas dans les écoles a été estimé à plus de 3 millions d'enfants. En 2000 cette estimation a été revue à la baisse, on ne ciblait plus que 2 millions d'enfants. Le recensement général de la population en 2004 a révélé que le nombre total des enfants non scolarisés et déscolarisés âgés de 9 à 15 ans s'élève à 1.018.081 enfants, ce qui représente 22,8% du total de la population du même âge.

Le phénomène au niveau international ne concerne pas les pays MENA qui sont à un niveau de développement similaire et comparable à celui du Maroc. Il est particulièrement répandu en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest qui abritent Sept sur dix du total des 172 millions d'enfants qui demeurent exclus de l'école à travers le monde. La pauvreté et la marginalisation sont les premières causes d'exclusion. Les ménages des communautés rurales ou isolées et les enfants des taudis urbains ont un moindre accès à l'éducation.

La répartition des concernés au niveau national n'échappe pas à la règle internationale, les enfants hors système sont à 78% des ruraux et à prédominance féminine 60%. Les enfants qui n'ont jamais été scolarisés représentent 54,6% du total des enfants marocains qui sont âgés de 9 à 15 ans et qui ne sont pas à l'école.

Les Etudes réalisées en 2002 sur le travail des enfants au Maroc élucident en partie le phénomène de la déscolarisation et la non scolarisation et établie la corrélation entre le travail des enfants et la non scolarisation « En croisant le niveau scolaire, la situation dans la profession, le sexe et le milieu de résidence, on enregistre presque **60%** d'enfants au travail n'ayant aucun niveau scolaire dont **90%** sont des aides familiaux. Les enfants ayant le niveau primaire représentent environ 35% dont les 3/4 sont des aides familiaux et le reste des apprentis et salariés. Dans le milieu rural, le statut d'aide familial est plus prépondérant avec une tendance plus féminine. La situation est inversée dans le milieu urbain: les apprentis et salariés sont plus fréquents avec une tendance plus féminine pour le salariat et masculine pour le travail indépendant. »⁶

Le phénomène de la non scolarisation et de la déscolarisation au Maroc est essentiellement rural lié au travail des enfants. La pauvreté et le besoin d'une main d'œuvre importante pour assurer les travaux exigés par une agriculture intensive dans les zones irriguées ont amené les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école ou de l'en retirer aux premières années du primaire. L'investissement dans la scolarisation des enfants n'est plus rentable; décrocher des diplômes universitaires a cessé d'être un moyen d'ascension sociale. Préférant une rentabilité immédiate, les enfants ruraux filles et garçons sont mis au travail à un âge très précoce, 19% des enfants actifs ont moins de 9 ans.

⁷Le secteur de l'agriculture à lui tout seul emploie 84% des enfants au travail. Les filles domestiques dans leur écrasante majorité sont des migrantes rurales, analphabètes ou de niveaux scolaires très faibles. Elles sont âgées entre 7 et 15 ans.

Le travail des enfants dans le secteur non formel qui est un phénomène de zone urbaine et périurbaine est aussi étroitement lié à l'urbanisation rapide des villes consécutive de l'émigration rurale massive. Dans le secteur de l'artisanat traditionnel dont une part importante est rurale les enfants commencent à travailler à un âge précoce avec une concentration dans la tranche entre 13 et 14 ans. Au sein d'une filière telle que le tapis, 97% des filles ne sont pas scolarisées et la moitié n'est jamais allée à l'école.⁸

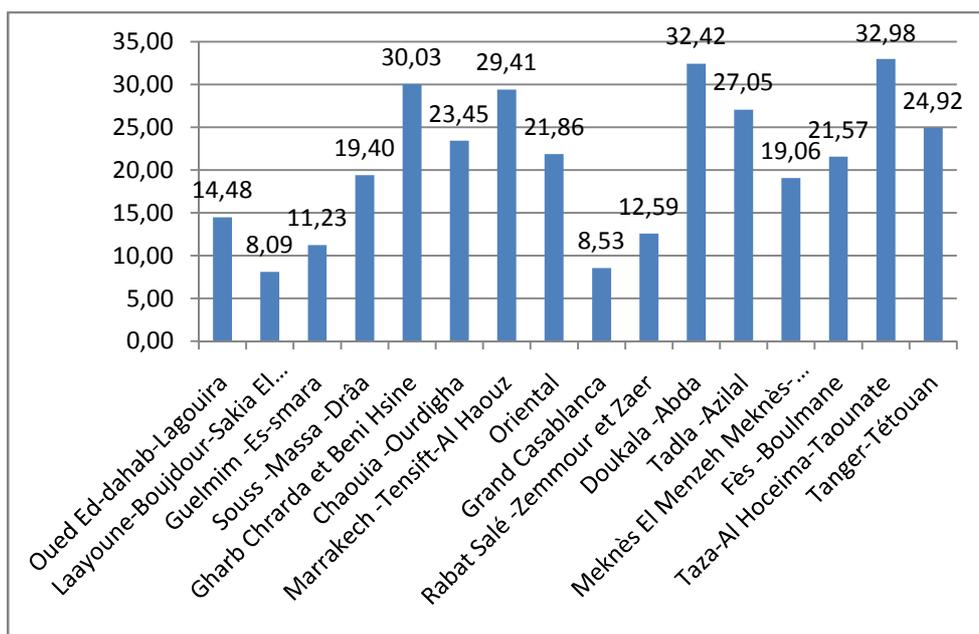
Les disparités des niveaux de développement socio économique entre le rural et l'urbain expliquent la prédominance du phénomène dans les régions à caractère rural. La répartition des enfants non scolarisés et déscolarisés révèle de grandes différences entre les régions. Le taux des enfants en âge de scolarisation et qui se trouvent en dehors du système scolaire est de 8,53% dans le grand Casablanca, dans d'autres régions comme Doukkala Abda ou Taza Al Hoceima Taounate ce taux est quadruplé, il est respectivement de 32,42 et 32,98.

⁶ L. Baghagha – Comprendre le Travail des Enfants au Maroc: Aspects statistiques - Projet UCW -UNICEF - Banque Mondiale - BIT/IPEC novembre, 2002

⁷ L. Baghagha – Comprendre le Travail des Enfants au Maroc: Aspects statistiques - Projet UCW -UNICEF - Banque Mondiale - BIT/IPEC novembre, 2002

⁸ R. Mejjati Alami- Le Travail des Enfants au Maroc: Approche Socio-économique - Projet UCW -UNICEF - Banque Mondiale - BIT/IPEC September, 2002

Répartition géographique des enfants non scolarisés et déscolarisés



(Portail du secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle)

L'enquête sur la déscolarisation et la non scolarisation des enfants bien qu'elle révèle des taux moins importants d'enfants en dehors du système scolaire, elle confirme les mêmes tendances et les mêmes disparités. Ses résultats confirment que « les enfants marocains sont pour leur 15 % non scolarisés ; autrement dit hors du circuit scolaire au moment de l'enquête, et pour leur 8,9% déscolarisés ; autrement dit, ayant été à l'école mais ne le fréquentant plus ». L'enquête révèle aussi que près de 6,1% de ces enfants n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire.⁹

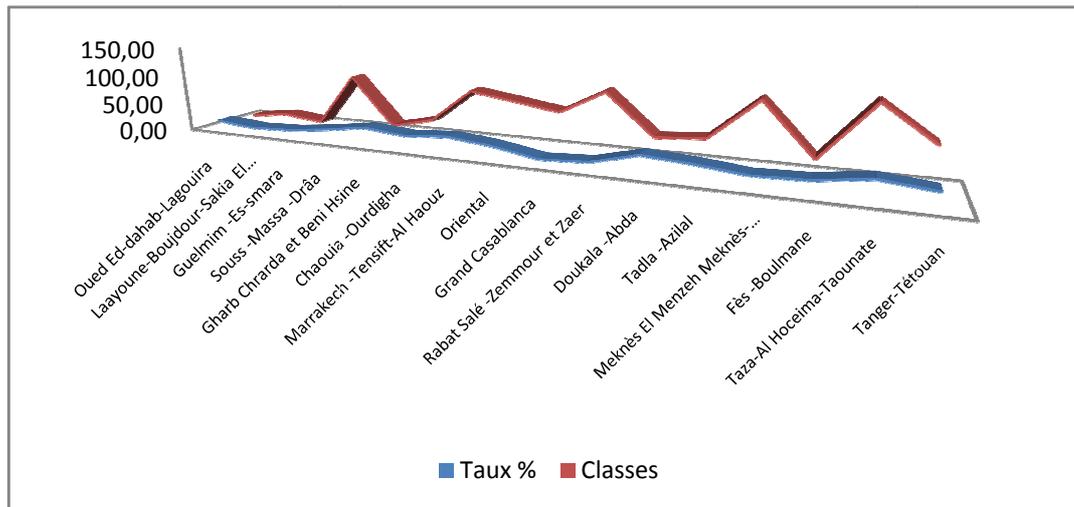
Dans les deux cartes, la région Doukala-Abda émerge comme étant celle où les enfants sont les plus touchés par ce phénomène. Avec un taux de non scolarisation plafonnant à 32,42 dans le RGPH et à 27,72% dans l'étude sur la non scolarisation. Cette région bat, en effet, tous les records du point de vue extension du problème : un taux de déscolarisation estimé à 14,24% et une proportion d'enfants n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire évalué à 13,48%. « Cela n'étonne guère dans la mesure où cette même région a été préalablement identifiée comme l'une des régions où d'un côté, l'analphabétisme des adultes est le plus répandu et de l'autre côté, la couverture du programme de lutte contre l'analphabétisme est la moins étendue. »¹⁰

En effet, on constate que les programmes de l'éducation non formelle ne couvrent pas particulièrement les régions où il y a les taux les plus importants de la non scolarisation et de déscolarisation. En comparons les répartitions des enfants en besoin de scolarisation et celle relative à la couverture des classes de l'éducation non formelle à travers le territoire national, on se rend compte que la corrélation est plutôt négative. L'investissement dans l'école de la deuxième chance est plus important des régions les moins touchées par le phénomène.

⁹ SEAEF- Enquête nationale sur l'analphabétisme, la non scolarisation et la déscolarisation- 2006

¹⁰ SEAEF- Enquête nationale sur l'analphabétisme, la non scolarisation et la déscolarisation- 2006

Répartition des classes par régions



(Portail du secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle)

Pour une d'efficience dans la gestion des ressources, les moyens matériels et financiers sont répartis en fonction des résultats des années précédentes. Une délégation qui atteint ses objectifs peut bénéficier d'une augmentation des ressources et ce au détriment des délégations qui n'ont pas réalisé leurs résultats.

Certes, cette disposition cible une rationalisation des ressources qui sont déjà dérisoires par rapport aux besoins de la généralisation des classes de l'éducation non formelle au niveau national, mais elle pénalise uniquement les enfants qui souffrent déjà d'une injustice social ; leur privation de leur droit à la scolarisation.

Au niveau local non plus les cartes de répartition des enfants en besoin de scolarisation ne sont pas exploitées. Bien que toute délégation dispose de données précises sur les nombres d'enfants non scolarisés et déscolarisés par commune, les planifications des interventions sont établies sans en tenir compte.

Les participants à l'atelier de Chefchaouen, organisé sous le thème de l'amélioration de la qualité des programmes d'éducation non formelle et de l'alphabétisation expliquent cette déficience dans l'exploitation des cartes de la répartition des enfants déscolarisés et non scolarisés aux disfonctionnements suivants :

- Absence de coordination entre les délégations et les ONG au niveau de la planification
- Absence d'une vision de projet au niveau des ONG
- Les ONG sont actives au niveau des sites ou elles disposent de personnes ressources (animateurs) au détriment des zones prioritaires.

Autrement dit, la planification du programme de l'école de la deuxième chance est tributaire des résultats de prospection des animateurs. Cette réalité est confirmée par les données recueillies auprès des participants aux ateliers d'identification des bonnes pratiques développées par les ONG.

La majorité des associations actives dans le domaine de l'éducation non formelle n'est pas spécialisée dans l'éducation et la formation. Les associations sont engagées auprès d'une population locale ou une communauté aux besoins spécifiques, notamment les enfants et les jeunes en situation précaire, d'où leur cloisonnement au niveau de leur territoire d'intervention. Ainsi les prospections des animateurs généralement encadrés par des responsables des associations sont orientés vers les

quartiers et douars où l'association est déjà active et qui ne sont pas forcément les zones qui sont sensées être ciblées par l'école de la deuxième chance, dites zones prioritaires.

Cependant, on constate l'émergence d'une coordination efficace entre les délégations, les directions des écoles et les associations en matière de réintégration des élèves qui ont quitté prématurément l'école primaire dans les zones d'activité des associations. Les listes établies par les directions des écoles sont communiquées aux associations par les chefs de services déconcentrés. Les enfants et leurs parents sont contactés par les animateurs en vue de leur inscription dans l'école non formelle comme étape préliminaire à leur réinsertion scolaire.

3- Profils de la cible

Les taux des enfants marocains qui ne vont pas à l'école sont très importants ce qui implique une multiplicité de raisons qui font que ces enfants prennent une autre destination que celle de l'école. Afin de caractériser des enfants ciblés par le programme la direction de l'éducation non formelle en partenariat avec l'UNICEF ont initié une étude sur la typologie des enfants en situation de non scolarisation et de déscolarisation. Les résultats de l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 638 enfants non scolarisés et déscolarisés âgés de 8 à 16 ans, répartis sur trois sites urbain, périurbain et rural ont permis d'identifier dix catégories :

- Enfants de la rue
- Enfants au foyer
- Enfants domestiques
- Enfants dans l'exploitation familiale
- Enfants apprentis
- Enfants au travail
- Enfants exploités sexuellement
- Enfants de corvée
- Enfants à l'école coranique.

Sur la base de la typologie établie au lancement du programme d'éducation non formelle la Direction a distingué trois grandes catégories d'enfants qui ont besoin d'intervention spécifiques aboutissant à leur intégration sociale :

- Des enfants qui ne sont pas occupés à plein temps et en bas âges qui peuvent être insérés ou réinsérés dans le système scolaire, elle représente la cible du programme d'insertion scolaire
- Des enfants qui travaillent et que leur âge ne permet pas de réintégrer l'école, ils bénéficient du programme d'insertion professionnelle qui qualifie à la poursuite d'un programme de formation professionnelle pour insérer le monde du travail
- Les enfants en situation précaire, c'est une catégorie d'enfants qui ont des besoins spécifiques en matière de réhabilitation sociale et d'une prise en charge psychologique, ce qui nécessite une approche complexe dont le programme d'éducation non formelle, dit d'insertion sociale, n'est qu'une intervention parmi d'autres

A chacune des trois catégories, la Direction a élaboré un programme spécifique qui tient compte de ses besoins et prend en considération sa disponibilité et sa prédisposition à suivre des cours de formation.

- La première catégorie suit 24 heures des cours par semaine, soit une enveloppe horaire annuelle de 864 heures
- La seconde catégorie suit 12 heures des cours par semaine, soit une enveloppe horaire annuelle de 432 heures
- La première catégorie suit 6 heures des cours par semaine, soit une enveloppe horaire annuelle de 216 heures.

4- Stratégie du faire faire

Le programme de l'éducation non formelle au Maroc est entièrement réalisé par les organisations de la société civiles : associations nationales, régionales et Locales. L'école de la deuxième chance dans sa version « cycle de rattrapage » était de durée très courte ; assurer la réinsertion des enfants déscolarisés par les enseignants de l'école primaire formelle est une initiative qui n'a pas abouti à des résultats tangibles.

Le sous-secteur fonctionne suivant la stratégie du faire-faire fondée sur le partenariat avec des rôles et des responsabilités précises pour chacun des partenaires.¹¹

Ce mode de fonctionnement adopté par la DENF repose sur la délégation consciente et organisée des fonctions de conception et de mise en œuvre de programmes adaptés à la demande éducative telle qu'elle s'exprime sur le terrain, à des acteurs connus, reconnus capables de mis en œuvre et qui sont respectueux d'un cadre de référence élaboré par l'Etat. C'est une distribution concertée, acceptée et rationnelle des rôles et des responsabilités.¹²

Or, dans l'expérience marocaine de l'éducation non formelle, le cadre contractuelle et les engagements de chacun des partenaires sont sujets à plusieurs interprétations ; les clauses de la convention cadre du partenariat sont comprises et appliquées de différentes manières en fonction des perceptions des responsables des services déconcentrés et des managers des associations.¹³

Le partenariat dans l'éducation non formelle est cadré par la convention de partenariat qui était élaborée en 1997 puis actualisée en 2005. Cette convention cadre a été conçu par le département sans concertation avec ses partenaires. Elle se focalise sur les effectifs des enfants dans les classes et l'utilisation de la subvention octroyée par la DENF. Les engagements de l'opérateur se limitent à l'ouverture d'un nombre déterminé de classes pour un effectif précis d'enfants par classe et à assurer la présence des élèves durant l'année scolaire conformément aux enveloppes horaires réservées à chacun des trois programmes. En contre partie le contractuel perçoit les différentes tranches de la subvention. Aucune clause de la convention ne définit les résultats attendus de la scolarisation des enfants ni en termes d'acquisition de compétences ni en termes d'insertion. Il est également stipulé dans cette convention que la formation des animateurs et le suivi de la réalisation sont pris en charge par les services du département.

Ainsi formulé l'accord de partenariat donne la possibilité à l'opérateur de se désengager de toute obligation de résultat. L'opérateur n'est pas responsable de la qualification de ses ressources, ni du suivi de ses activités, telle est la perception d'un nombre non négligeable des associations. Quant aux résultats attendus de la formation des élèves, ils sont comptabilisés en termes d'insertion à l'école publique sans tenir compte des antécédents scolaires des enfants ni de la durée de leur scolarité dans l'école de la deuxième chance.

¹¹ Conseil supérieur de l'enseignement – Atlas du système de l'éducation et la formation – Rapport 2008

¹² Association pour le développement de l'éducation en Afrique- Eléments du bilan de la stratégie de faire faire en alphabétisation - Amadou Wade DIAGNE et Binta Rassouloula Aw SALL – 6 200 2006 2006

¹³ Ateliers d'accompagnement des ONG et suivi des enfants parrainés- Mars 2009 – Programme de coopération Maroc -Espagnol

Ces confusions dans l'interprétation des engagements des opérateurs (identifiés dans le cadre des ateliers de suivi des enfants parrainés et ceux relatifs à l'identification des bonnes pratiques) résultent d'une déficience en matière de communication entre services centraux et services déconcentrés et entre le département et ses partenaires. Bien que la direction ait développé sa stratégie sur la base de l'obligation du résultat et qu'elle ait élaboré un référentiel de compétence spécifique au cursus des écoles de la deuxième chance, le programme de l'éducation non formelle continue de traîner les répercussions de la démarche du «Laisser – faire» adopté au lancement du programme.

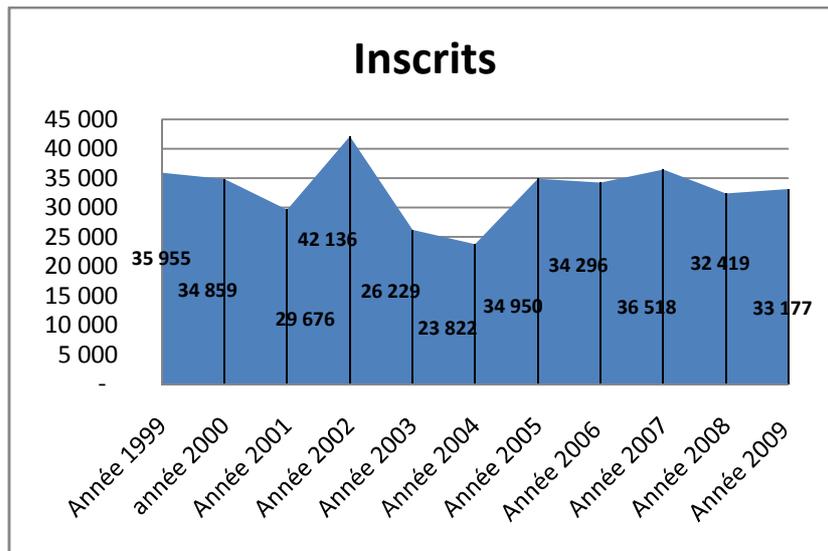
Le programme de l'éducation non formelle a été lancé en 1997 dans un contexte assez particulier ; une situation alarmante de la déscolarisation des enfants et des manifestations de diplômés chômeurs qui demandent d'honorer une promesse d'emploi au du ministère de l'éducation nationale. Les responsables politiques de l'époque ont décidé de lancer le projet de l'éducation non formelle comme solution pour les deux maux; recruter les demandeurs d'emploi pour un contrat de 2 années comme animateurs des classes d'éducation non formelle qui seront ouvertes au profit des enfants non scolarisé. Et tant qu'une ONG nationale a demandé l'autorisation d'ouvrir des classes d'éducation non formelle, conformément au modèle généralisé par BRAC au Bangladesh, la décision était de « faire faire » l'éducation non formelle par les associations.

Créée pour gérer le premier programme national qui repose dans sa réalisation sur le partenariat avec la société civile, traitant une nouvelle problématique de l'éducation, la DENF a fait appel aux associations nationales et régionales dotés d'expériences probantes dans les domaine de la protection de l'enfance, le social et la culture pour participer à cette initiative citoyenne. Dans la perspective de développer des approches de proximités favorisant la conception d'offres novatrice et flexibles qui s'articule autour des besoins et demandes des bénéficiaires, La DENF a laissé évoluer les programmes des associations sur le terrain sans coordination par le département de tutelle qui ne disposait en cette période de démarrage d'aucune représentation au niveau local. Cette étape expérimentale a connu l'émergence de certaines expériences dérivantes focalisées sur la garantie d'un emploi pour l'animateur, ainsi qu'à des interprétations erronées quant à la nature du programme et ces finalités.

Depuis le début des années 2000 la stratégie de l'ENF a évolué vers une approche de programme. La DENF a défini la stratégie générale a élaboré le référentiel, édité les manuels a mis en place des structure de coordination au niveau local, mais sans implication effective de ses partenaires. Ce qui explique les divergences d'interprétation.

Certes, les associations actives dans le domaine se comptent par centaines dont la grande majorité est constituée d'associations locales, difficile d'organiser une concertation avec ce tissu multiple et diversifié des associations, mais sans participation concrète tout au long du processus de mise en place du programme et partage effectif de responsabilité et de résultats on ne peut aspirer à un partenariat efficace avec les organisations de la société civile, ce qui se répercute sur l'optimisation de l'utilisation des moyens mobilisés et impacte les résultats du programme.

Bien que les nombres des enfants scolarisés dans le cadre de l'école de la deuxième chance n'aient pas évolués d'une manière significative à travers les douze années de vie du programme, le nombre des associations partenaires de la direction de l'éducation non formelle se sont multipliés depuis 1997.



Au démarrage du programme, elles étaient une trentaine d'associations actives, en 2006 elles étaient 167 à avoir signé des conventions de partenariat avec les services externes du SEAENF dans 15 régions du pays. Pour l'année scolaire 2008- 09, elle était quelques 257 associations. L'état des lieux établi dans le cadre de l'étude sur le renforcement des capacités des ONG actives dans l'éducation non formelle a révélé la précarité des capacités institutionnelles de la majorité des opérateurs en activité à l'époque. La croissance exponentielle du nombre des associations est étroitement liée au processus de décentralisation et aux procédures d'octroi de la subvention.

L'évolution du travail des associations locales dans le cadre d'une approche intégrée, depuis l'avènement de l'INDH pourrait impacter d'une manière positive les programmes de l'éducation non formelle en les positionnant dans le cadre de développement communautaire intégré, mais encore faut il qualifier ces association en matière de montage et de mise en œuvre des projets à caractère éducatifs qui ciblent l'intégration dans le système scolaire formel ou une insertion socioprofessionnelle .

III- Le concept de la qualité

La qualité de l'éducation est un concept qui suscite beaucoup de débat, c'est un sujet qui passionne toutes les composantes de la société, les pouvoirs publics, les parents des élèves, les enseignants, les entrepreneurs, les intellectuelles ... en quoi consiste la qualité éducative ? Et quel est le produit de l'école de qualité.

Dans un extrait des travaux de la table ronde ministérielle sur la qualité de l'éducation organisé par l'UNESCO en 2003 on peut lire que « La qualité est devenue un concept dynamique, qui doit constamment s'adapter à un monde dans lequel les sociétés elles-mêmes sont soumises à des profondes transformations sociales et économiques. Il est de plus en plus important d'encourager la réflexion prospective et l'anticipation. En dépit des différents contextes, il existe de nombreux points communs dans la recherche de l'éducation de qualité, qui devraient permettre à chaque individu, femme et homme, d'être des membres actifs à part entière de leurs communautés ainsi que des citoyens du monde. »

Dans la définition de la qualité de l'éducation l'équipe des experts chargée de l'élaboration du rapport de suivi de l'éducation pour tous de 2005, entièrement dédié à la notion de l'exigence qualité constatent que « deux principes caractérisent la plupart des tentatives de définition d'une éducation de qualité :

- Le premier identifie le développement cognitif des apprenants comme l'objectif explicite majeur de tous les systèmes éducatifs. En conséquence, leur réussite à cet égard est un indicateur de leur qualité.
- Le second met l'accent sur le rôle de l'éducation dans la promotion des valeurs et des attitudes liées à une bonne citoyenneté et dans la mise en place de conditions propices au développement créatif et affectif. »¹⁴

En fait, la qualité de l'éducation n'est pas définie en ce qu'elle est mais par ce que cette éducation de qualité peut apporter en matière de production du citoyen modèle, celui qui soit capable de s'intégrer efficacement dans son environnement socioculturel et économique et qui soit habile dans son adaptation aux changements sociétaux. Une école de qualité est celle qui veille à ce que ses lauréats soient dotés de compétences nécessaires pour réussir dans la vie.

Ainsi, une éducation de qualité est défini par l'UNESCO comme étant celle qui :

1. soutient une approche fondée sur les droits de toutes les entreprises éducatives. L'éducation est un droit humain, et une éducation de qualité soutient en conséquence l'ensemble des droits humains.
2. Est fondée sur les quatre piliers de l'Éducation pour tous : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble, à vivre avec les autres et apprendre à être
3. Considère l'apprenant comme personne individuelle, membre d'une famille, membre d'une communauté et citoyen du monde, et vise à donner à chacun l'aptitude à remplir ces quatre rôles;
4. Promeut et transmet les idéaux d'un monde durable - un monde juste, équitable et pacifique, où les individus sont soucieux de l'environnement et contribuent à l'équité intergénérationnelle;
5. Tient compte des spécificités sociales, économiques et environnementales d'un lieu particulier et façonne le programme d'enseignement pour qu'il les reflète. Une éducation de qualité est localement pertinente culturellement appropriée; Tire les enseignements du

¹⁴ UNESCO – Rapport de suivi de l'EPT 2005 – Education pour tous l'exigence qualité – UNESCO 2004

passé (par exemple les savoirs autochtones et traditionnels), est adaptée au temps présent et prépare les individus à l'avenir;

6. Dispense des connaissances des compétences nécessaires dans la vie courante, des conceptions, des attitudes et des valeurs;
7. Fournit les outils nécessaires pour transformer les sociétés contemporaines en sociétés plus durables ;
8. Elle doit être mesurable.

L'approche de la qualité au niveau des pays de l'Union Européenne s'inscrit dans la même dimension. L'introduction du rapport européen sur la qualité de l'éducation scolaire établi par le groupe de travail composé d'experts représentant 26 pays européens, met l'accent sur le fait que « On estime que des niveaux élevés de connaissances, de compétences et de qualifications sont des conditions fondamentales de la citoyenneté active, de l'emploi et de la cohésion sociale. L'apprentissage tout au long de la vie représente pour chacun un important moyen de façonner son avenir sur les plans professionnel et personnel ; une éducation de qualité est essentielle au vu des politiques liées au marché de l'emploi et de la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de l'Union européenne. »¹⁵

Les travaux du groupe d'experts ont été conduits dans une perspective d'anticipation. Il s'agissait de regarder vers l'avenir et de s'intéresser aux enjeux que cet avenir représente. Les indicateurs de la qualité de l'éducation conçus par le groupe des experts amènent à l'identification de cinq enjeux importants pour l'avenir:

1. l'enjeu du savoir;
2. l'enjeu de la décentralisation;
3. l'enjeu des ressources;
4. l'enjeu de l'intégration sociale;
5. l'enjeu des données et de la comparabilité.

Certes le produit du système éducatif est mis en exergue dans toutes les tentatives de définition de la qualité de l'éducation, toutefois la dimension droit est fondamentale dans l'approche de cette qualité.

Le Cadre d'action de Dakar réaffirme que toute personne, enfant, adolescent ou adulte, doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux, au sens le plus large et le plus riche du terme, une formation où il s'agit d'apprendre à connaître, à faire, à vivre ensemble et à être. Une formation qui s'attache à exploiter les talents et le potentiel de chaque personne et à développer la personnalité des apprenants, afin de leur permettre de mener une vie meilleure et de transformer la société dans laquelle ils vivent.¹⁶

L'UNICEF, met fortement l'accent sur le fait que les enfants ont droit à une éducation, une éducation de qualité. Dans son document intitulé « *Defining quality in education* » on définit l'éducation comme un système intégré dans un contexte politique, culturel et économique et détermine 5 dimensions de la qualité de l'éducation :

1. Les apprenants sont en bonne santé, bien nourris et prêts à participer et à apprendre, et pris en charge dans l'apprentissage par leurs familles et communautés;
2. Un environnement sain, qui offre un cadre sécurisé et protecteur qui garanti l'égalité des sexes, et qui assure les ressources et les facilités nécessaires;

¹⁵ Commission Européenne –Rapport Européen sur la qualité de l'éducation scolaire /seize indicateurs de qualité - 2000

¹⁶ UNESCO – Cadre d'action de Dakar – UNSECO 2000

3. Le contenu qui se reflète dans les programmes et les supports pour l'acquisition de compétences de base, en particulier dans les domaines de la lecture, le calcul et les compétences pour la vie, ainsi que la connaissance en matières de genre, santé, nutrition, prévention du VIH / sida et la paix.
4. Le processus par lequel les enseignants formés utilisent des approches pédagogiques centrées sur l'enfant dans la gestion des classes et des écoles et dans l'évaluation afin de faciliter l'apprentissage et réduire les disparités.
5. Les résultats qui englobent des connaissances, compétences et attitudes, et qui sont liées aux objectifs nationaux pour l'éducation et la participation positive dans la société.¹⁷

Le rapport de suivi de l'EPT 2005, conclu que bien que les opinions sur la qualité de l'éducation ne soient en rien unanimes, au niveau du débat international et de l'action internationale, trois principes tendent à être largement partagés. On peut les résumer comme suit:

1. la nécessité d'une plus grande pertinence,
2. la nécessité d'une plus grande équité dans l'accès et les résultats
3. et la nécessité d'un respect approprié des droits individuels.

Comment on mesure la qualité de l'éducation ?

La complexité de la mesure de la qualité de l'éducation consiste dans la multiplicité des aspects traités, elle doit répondre aux attentes des différents intervenants, administrateurs, étudiants, futurs employeurs ou bailleurs de fonds. La qualité de l'éducation revête des dimensions différentes en fonction du prisme de chacun;

- Les personnes qui financent l'éducation désirent un bon retour sur leur investissement, la qualité se mesure en valeur monétaire;
- Les étudiants et étudiantes cherchent à acquérir des avantages pour la suite de leur carrière, la qualité devient chez eux plutôt synonyme d'excellence;
- Les employeurs recherchant une main-d'œuvre bien formée, la qualité pour eux est une question de compétences en fonction des postes à combler;
- Pour les administrateurs comme pour les professeurs, la qualité devient synonyme de cohérence dans la mesure où ils ont des règles à établir et à faire suivre, des objectifs à atteindre, des connaissances à partager, des programmes à respecter.¹⁸

Afin de concilier les différentes attentes et d'évaluer les multiples dimensions de la qualité de l'éducation plusieurs cadres de références ont été conçus, essentiellement dans le cadre de l'éducation scolaire.

En 2000 le groupe de travail européen identifie 16 indicateurs la qualité de l'éducation qu'on a subdivisés en 4 domaines :

¹⁷ UNICEF - Defining quality in education – UNICEF 2000

¹⁸ Martin Beaudin-Lecours- la qualité de l'éducation, un enjeu de société- bulletin collégial des technologies de l'information et de l'éducation - N° 67 Avril 08

1. **Acquis des élèves.** Ce domaine comporte sept indicateurs du niveau atteint, perçus comme cruciaux pour l'ensemble des pays européens tant actuellement que pour l'avenir. Niveau atteint dans les domaines des mathématiques, de la lecture, des sciences, des technologies de l'information et de la communication (TIC), des langues étrangères, de la capacité d'"apprendre à apprendre" et de l'éducation civique.
2. **Réussite et transition.** Appartiennent à cette catégorie, trois indicateurs d'une haute pertinence politique, intimement liés entre eux: le taux d'échec scolaire, l'achèvement de l'enseignement secondaire supérieur et le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur.
3. **Évaluation et pilotage de l'éducation scolaire.** Deux indicateurs relèvent à l'heure actuelle de cette catégorie. Il s'agit de l'évaluation et du pilotage de l'éducation scolaire et de la participation des parents. Ces deux indicateurs concernent la participation des acteurs concernés. Les directeurs d'écoles, les enseignants, les élèves et les parents sont hautement concernés dans la mesure où ce sont des consommateurs d'information et des éléments agissants dans l'amélioration de l'école.
4. **Ressources et structures.** Cette catégorie comprend quatre indicateurs, traitant chacun d'aspects importants de l'infrastructure, qui sont à la base du rendement de l'école et de la réussite des élèves. Il s'agit des dépenses consenties en matière d'éducation par étudiant, de l'éducation et de la formation des enseignants, des taux de fréquentation d'un établissement pré-primaire et du nombre d'étudiants par ordinateur.

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation au Canada a élaboré un autre cadre d'évaluation de la qualité, dans ce dernier les indicateurs de la qualité sont aussi répartis sur quatre domaines :

- **Facteurs contextuels :** les forces socioéconomiques qui ont une incidence sur le système éducatif, tout en demeurant hors de tout contrôle direct de la part du système. Ils comprennent notamment l'inscription, le statut socioéconomique, le pays d'origine et les antécédents linguistiques, les catégories de besoins particuliers et la mobilité des élèves.
- **Facteurs intrants :** les ressources qui se retrouvent dans le système, dont l'assiduité des élèves, le personnel de soutien, les qualifications et le niveau d'expérience du personnel enseignant, l'accès au matériel et son utilisation, ainsi que l'utilisation des ordinateurs dans certaines matières choisies.
- **Facteurs liés aux processus :** les activités qui découlent de l'utilisation et de la gestion des indicateurs intrants au sein de l'école. Parmi ces facteurs, on compte le perfectionnement professionnel, la planification et la collaboration entre enseignantes et enseignants.
- **Les facteurs extrants :** l'évolution des élèves pendant qu'ils sont toujours à l'école ; comprend l'attitude et les résultats sur le rendement des élèves.¹⁹

Le concept « écoles amies des enfants » développé par l'UNICEF fait état d'une démarche multidimensionnelle de la qualité, l'école prend en charge l'ensemble des besoins de l'enfant en tant qu'apprenant et sa qualité est évaluée en fonction de plusieurs critères, à savoir notamment :

¹⁹ OQRE – Guide OQRE pour la planification de l'amélioration au sein des écoles et conseils scolaires -2005

1. la façon dont les garçons et les filles sont préparés pour aller à l'école et poursuivre leurs études;
2. la façon dont ils sont accueillis par des écoles et des enseignants préparés pour répondre à leurs besoins et défendre leurs droits; la mesure dans laquelle leur état de santé et leur bien-être sont pris en considération en tant que parties intégrantes de la promotion de l'apprentissage;
3. le degré de sécurité offert par les écoles en tant que lieux d'apprentissage et la mesure dans laquelle elles tiennent compte des besoins des deux sexes et, de ce fait, favorisent l'apprentissage;
4. la mesure dans laquelle les écoles et les enseignants respectent les droits des enfants et œuvrent dans l'intérêt supérieur de l'enfant;
5. la mesure dans laquelle les méthodes d'enseignement centrées sur l'enfant sont adoptées en tant que norme et bonne pratique par les enseignants et l'école;
6. la mesure dans laquelle la participation des enfants devient la norme en classe ainsi qu'en ce qui concerne le fonctionnement et la gestion de l'école; la quantité d'efforts et de moyens qui est investie dans la création d'un environnement scolaire stimulant qui favorise l'apprentissage actif pour tous;
7. l'existence de locaux, de services et de fournitures adéquats et écologiquement viables qui répondent à tous les besoins de l'enfant et à ceux de tous les enfants;
8. la mise en œuvre d'une pédagogie qui récuse et supprime la discrimination fondée sur le sexe, l'appartenance ethnique ou l'origine sociale ²⁰

Dans le domaine de l'éducation tout au long de la vie, définie par la commission Européenne comme étant "Toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences, dans une perspective personnelle, civique, sociale et/ou liée à l'emploi." Le groupe de travail a identifié 15 indicateurs de la qualité répartis aux aussi sur quatre domaines :

Domaine A: Qualifications, compétences et attitudes

1. Aptitude à la lecture et à l'écriture
2. Aptitude au calcul
3. Nouvelles qualifications dans la société cognitive
4. Capacité d'apprendre à apprendre
5. Citoyenneté active, aptitudes culturelles et sociales

Domaine B: Accès et participation

6. Accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie
7. Participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie

Domaine C: Ressources pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

8. Investissement dans l'éducation et la formation tout au long de la vie
9. Éducateurs et apprentissage
10. Les TIC dans l'apprentissage

²⁰ UNICEF – Manuel écoles amies des enfants – UNICEF 2009

Domaine D: Stratégies et développement d'un système

11. Stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie
12. Cohérence de l'offre
13. Conseils et orientation
14. Validation et certification
15. Assurance qualité²¹

Les indicateurs de l'éducation tout au long de la vie, contrairement à ceux de l'éducation scolaire ne répondent pas tous aux exigences de la mesure et la comparabilité et ne permettent pas dans certains cas la comparabilité. Le groupe de travail européen précise les modes de calcul des indicateurs d'acquisition qui se réfèrent aux niveaux des d'échelles de PISA (programme internationale pour le suivi des acquis) mais reste très évasif sur certains indicateurs tel que l'assurance qualité ou la certification. Pour ce dernier indicateur on s'est limité à présenter les bonnes pratiques développées dans certains pays. Ce rapport élaboré en 2002 révèle certaines difficultés encore persistante au niveau des pays européen pour mesurer la qualité des programmes d'éducation tout au long de la vie et qui sont inhérentes à la nature des programmes, la définition européennes de l'éducation tout au long de la vie intègre tout apprentissage réalisé par l'individu même dans un contexte personnel.

Pour concilier les différentes approches de l'évaluation de la qualité de 'éducation l'UNESCO adopte un cadre qui prend en compte 5 grands facteurs influant sur la qualité:

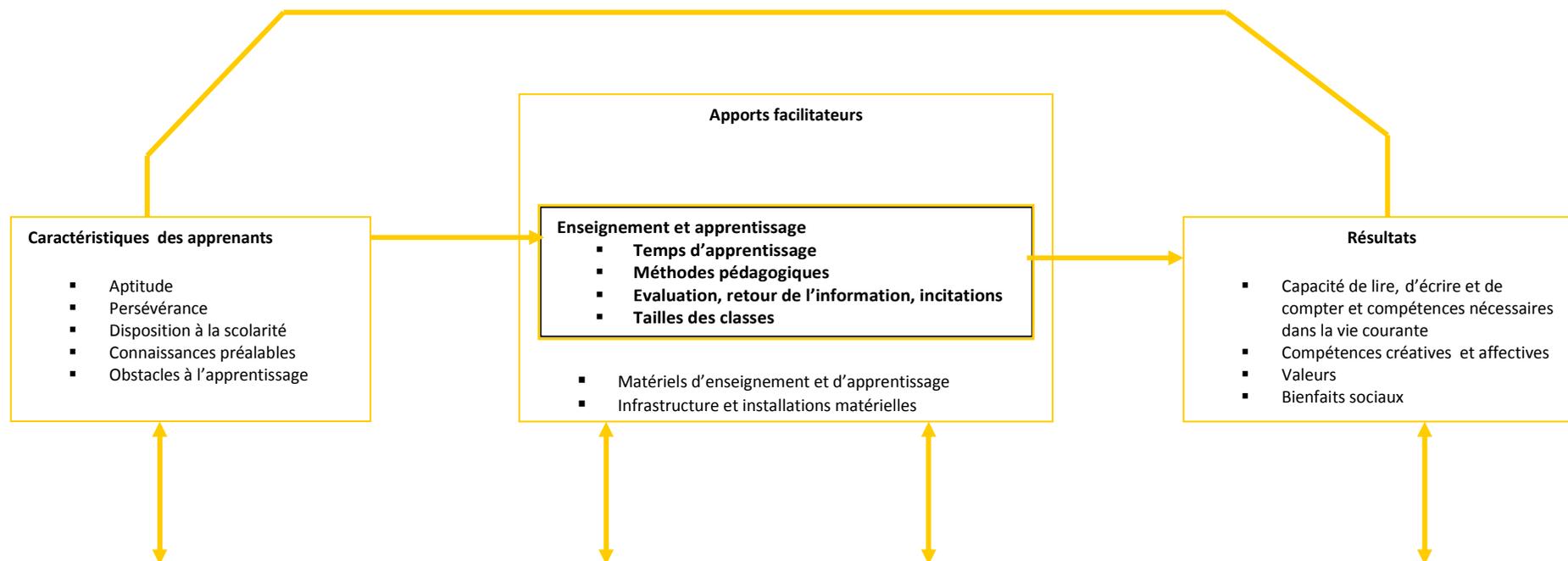
- Les apprenants, dont il faut prendre en considération la diversité;
- Le contexte économique et social national;
- Les ressources matérielles et humaines;
- le processus d'enseignement et d'apprentissage;
- les résultats et les bénéfices de l'éducation.

La finalité du cadre adopté par l'UNESCO est d'améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence, de façon à obtenir des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.²²

²¹ Rapport européen sur les indicateurs de qualité de l'éducation et la formation tout au long de la vie - Commission Européenne - Direction générale de l'éducation et de la culture – 2002

²² UNESCO – Rapport de suivi de l'EPT 2005 – Education pour tous l'exigence qualité – UNESCO 2004

Le cadre conceptuel de l'UNESCO



Le contexte

- Situation économique et état du marché de l'emploi dans la communauté
- Facteurs socioculturels et religieux
- (Stratégies d'aide
- Connaissances sur l'éducation et infrastructure de soutien
- Ressources publiques à la disposition de l'éducation
- Compétitivité de la profession enseignante sur le marché de l'emploi
- Gouvernance nationale et stratégies de gestion
- Point de vue philosophie de l'enseignant et de l'apprenant
- Effets des pairs
- Soutien parental
- Temps disponible pour la fréquentation de l'école et les devoirs de la maison
- Normes nationales
- Attentes du public
- Exigences du marché de l'emploi
- Mondialisation

II- le droit à l'éducation de la qualité au niveau national

L'engagement de l'état Marocain concernant le droit à l'éducation tel qu'il est défini dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et repris par les autres traités internationaux est affirmé depuis son indépendance. Le Maroc a ratifié toutes les conventions internationales relatives aux droits humains et aux droits de l'enfant notamment :

- La Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960) qui stipule que les États ont l'obligation d'offrir des possibilités éducatives à tous les exclus de l'enseignement primaire.
- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) qui réaffirme le droit de toute personne à l'éducation, ainsi que le principe de la scolarité gratuite et obligatoire.
- La Convention relative aux droits de l'enfant qui proclame explicitement le droit des enfants à être protégés contre toute forme de discrimination et qui place l'apprenant au centre de l'expérience d'apprentissage, ce qui rejaillit sur le contenu et la pédagogie, et, plus largement, sur la gestion des écoles.

La charte nationale de l'éducation a rappelé ce droit que les institutions gouvernementales doivent garantir à tous les enfants du pays. « Le système d'éducation et de formation œuvre à la concrétisation du principe de l'égalité des citoyens, de l'égalité des chances qui leur sont offertes et du droit de tous, filles et garçons, à l'enseignement, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, conformément à la constitution du Royaume »

La charte a concrétisé la volonté nationale de la généralisation de l'éducation par l'établissement d'un calendrier qui prévoit

1. l'inscription à l'école de tous les enfants marocains âgés de 6 ans en 2002
2. la généralisation de l'éducation préscolaire à horizon 2004 tout en se focalisant sur le rural le périurbain et les zones défavorisés.
3. Pour les enfants inscrits en première année primaire en 2000, on a aspiré à ce que 90% d'entre eux achèvent le primaire en 2005, 80% arrivent à la fin de l'école collégiale en 2008 60% terminent l'enseignement secondaire et 40% obtiennent le Bac en 2011.

Partant des exigences du développement rapide de la vie moderne et ce qu'il nécessite comme actualisation du savoir, autonomie et capacité de communication, La charte nationale a mis l'accent sur le rôle de l'apprenant et la volonté de pourvoir l'apprentissage tout au long de la vie « La place de l'apprenant, en général, et l'enfant en particulier, au centre de la réflexion et de l'action pédagogiques. Dans cette perspective, elle se doit d'offrir aux enfants du Maroc les conditions nécessaires à leur éveil et à leur épanouissement. Elle doit, en outre, mettre en place les structures permettant aux citoyens d'apprendre toute leur vie durant »²³

Le plan d'action nationale en faveur de l'enfance 2006 – 2015 reprend tous les objectifs de la généralisation de l'éducation préscolaire et primaire, l'amélioration des taux d'achèvement scolaire et l'insertion des enfants non scolarisés, prescrits dans la charte de l'éducation et de la formation. Le plan donne également un intérêt particulier à l'éducation intégrative des enfants aux besoins spécifiques et la protection de l'enfance de la violence à l'école par l'identification des sources et

²³ Charte de l'éducation et de la formation

formes de violence à l'école, l'élaboration et la diffusion de procédures de contrôle et de prévention de risque, la promotion de la culture et les comportements de la non violence.

Le respect des droits humains au sein de l'institution scolaire et l'intégration de l'éducation aux droits humains sont garantis par la charte « Seront respectés, dans toutes les prestations de services d'éducation et de formation, les principes et les droits reconnus à l'enfant, à la femme et à l'Homme, en général, tels que les stipulent les conventions et les déclarations internationales ratifiées par le Royaume du Maroc. Des programmes et des sessions éducatives adéquats seront consacrés à exposer ces principes et droits et à apprendre à les respecter et à les mettre en œuvre»

Dans ce cadre la charte a juste approuvé et renforcé les programmes d'éducation aux droits humains qui ont été déjà initiés à la fin des années 90, pour couronner la politique de l'ouverture démocratique.

Dans le cadre de l'abolition du travail des enfants, le Maroc a ratifié la convention 138 du BIT relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi qui ne peut être en aucun cas inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire ou quinze ans. Sauvegardant ainsi les chances de tout enfant de poursuivre une éducation avant d'intégrer le monde de l'emploi, ce qui se répercute forcément sur le développement du potentiel humain du pays.

L'éducation non formelle est au centre de la stratégie de la lutte contre le travail des enfants, elle est incontournable pour les programmes qui projettent de retirer les enfants du travail. Le programme IPEC reposait dans sa démarche d'extraire les enfants du monde de travail ou l'empêchement de leur engagement sur une offre de services scolaires et extrascolaires. Le projet ADROS focalise son intervention en faveur des enfants qui travaillent particulièrement les petites bonnes sur un partenariat avec les associations qui proposent une offre d'éducation non formelle.

L'approche de développement de la qualité au niveau national

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité au niveau de l'éducation scolaire, **La grille école de qualité**, élaborée dans le cadre d'une concertation entre les acteurs du terrain, est conçu pour être un outil au service d'un processus d'amélioration collective de la qualité de l'éducation. Elle sert à faire un diagnostic et mettre en œuvre un plan qualité.

Composés de 30 indicateurs elle traite 7 dimensions de la qualité de l'éducation scolaire au niveau du cycle primaire

1. Environnement (emplacement, bâtiments, etc.)
2. Intégration de l'école dans son environnement,
3. Facilité de travail à l'école
4. Conditions d'apprentissage en classe
5. Attitudes, comportements, méthodes pédagogiques
6. Contenus scolaires
7. Suivi individuel des enfants

Les indicateurs de la qualité sont traduits en items, leur nombre est variable de 3 à 12 suivant la nature de l'indicateur. Ce dernier est évalué par la notation des items qui le composent, 1 si la situation décrite existe au niveau de l'école ou 0 si elle ne l'est pas. L'ensemble des notations des items d'un indicateur constitue son score.

L'utilisation de la grille n'est valable que si tous les acteurs de l'école y participent : les représentants de l'APTE, les mères (comité des mères si l'en existe un, femmes coopératrices sinon, femmes leaders, jeunes femmes instruites, etc.), les représentants des élèves, les représentants du corps

enseignant, les inspecteurs si possible, les représentants de la commune, les personnes ressource du village (notables, techniciens, leaders religieux, etc....) et l'autorité locale.

L'atelier sur la qualité, organisé en 2008 par la DENF, a approché la qualité des programmes de l'éducation non formelle et d'alphabétisation en tant que processus d'évolution basé sur :

- La notion du management ainsi que la notion de valeur ajoutée.
- Un processus systémique qui s'oriente vers la notion du réseau.
- Une amélioration continue de la performance.
- Un système qui doit gérer les pratiques et vérifier les résultats.

Le cadre d'analyse de la qualité des actions d'alphabétisation et du l'ENF adopté dans le cadre des travaux de l'atelier repose sur définition :

- Des axes d'amélioration de la qualité. : la stratégie, la conception, le management, la formation, les compétences et les résultats
- Des critères pour améliorer la qualité : la pertinence, la conformité, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la synchronisation, l'adhésion
- Des acteurs concernés par cette amélioration : les décideurs, les opérateurs, les prestataires, les intervenants, et les bénéficiaires.

L'analyse de la qualité s'est focalisée autour des axes suivants :

- L'axe stratégique : Les critères de la qualité d'orientation ;
- L'axe de conception (L'ingénierie): Les critères de la qualité du montage du dispositif alpha/ ENF ;
- L'axe de mise en œuvre : Les critères de la qualité du management ;
- L'axe de la construction des compétences : Les critères d'interface pédagogique (La formation) ;
- L'axe de l'acquisition des compétences : Les critères du rendement.
- L'axe de pérennisation : Les critères d'autonomie.

Les participants ont conclu au fait que de la qualité doit se traduire par une évolution dans les domaines cognitifs et non cognitifs, ces derniers comprenant les comportements, attitudes et valeurs à la base d'une bonne citoyenneté et de l'efficacité au sein de la communauté.

IV - Quelle qualité dans les écoles de la deuxième chance

La stratégie de l'éducation non formelle et les documents qui s'en suivent ont tous mis l'accent sur une volonté d'instaurer une éducation de qualité. Les enfants qui bénéficient des programmes d'éducation non formelle sont des citoyens marocains qui ont droit à une formation de qualité à titre égale aux autres enfants du pays, conformément aux orientations de la charte nationale de l'éducation et la formation.

L'école de l'éducation non formelle est créée pour donner à l'enfant une opportunité de bénéficier de son droit à l'éducation et de suivre sa scolarité dans une classe qui s'adapte à sa réalité et à ses conditions de vie et qui opte pour des approches d'apprentissage centrées sur l'apprenant. Le fait qu'elle soit une école de la deuxième chance ne veut en aucun cas insinuer qu'elle soit de second niveau.

En termes de résultats, l'éducation non formelle ne se limite pas à l'acquisition du savoir, elle cible l'acquisition de compétences de base nécessaires à une intégration de l'enfant dans son environnement socioéconomique « On ne se contente pas de réaliser des apprentissages ponctuels correspondant à des objectifs spécifiques mais on se préoccupe d'emmener les élèves à intégrer ceux-ci à les réinvestir ». C'est « L'acquisition des compétences méthodologiques et disciplinaires susceptibles d'être utilisées à court terme par les enfants apprenants afin de répondre à des besoins pratiques et immédiats »²⁴

En termes de procédés, c'est l'efficacité et l'efficience des programmes qui sont recherchées « L'allégement des programmes que nous avons opéré pour des raisons structurelles liées à l'éducation non formelle, vise non pas à enseigner moins, mais à enseigner mieux dans le but de faire découvrir aux élèves l'essentiel, de les aider de passer de l'acquisition des savoirs fréquemment morcelés et atomisés à l'appropriation des disciplines et de leurs principes intégrateur. »²⁵

La réduction de la durée de scolarisation par rapport à l'enseignement formelle, la focalisation de l'apprentissage sur les compétences de base, la flexibilité et l'adaptation sont autant d'éléments de force qui apprête l'école non formelle à dispenser une éducation efficiente.

1. Les finalités des programmes

Le but particulier du programme est l'insertion des jeunes moyennant l'intégration des apprenants au système formel. La finalité du programme d'après la charte nationale de l'éducation est « l'acquisition par ces jeunes des connaissances nécessaires à leur offrir une deuxième chance d'insertion ou de réinsertion dans les cycles de l'éducation – formation en mettant en place les passerelles qui leur permettent l'accès à ces cycles. »

Dans le document du curriculum de l'ENF, la finalité du programme est exprimée comme étant le « développement socio-personnel de l'élève nécessaire à l'acquisition d'une autonomie indispensable à faire face aux nombreux problèmes de tous les jours et participer ainsi au développement durable de son pays. »

Cette définition renvoi à une question essentielle : Quelles sont les compétences dont nous avons besoin pour participer au développement du pays ?

²⁴ DENF – Livre des curricula - 2005

²⁵ DENF – Livre des curricula - 2005

Préparer un enfant à affronter les exigences de la vie dans le contexte actuel de la globalisation et du développement rapide des moyens de communication et d'information, le rendre apte à réussir sa vie et de participer au développement de sa société requièrent l'acquisition d'un éventail de compétences qu'on peut appeler les compétences clés.

« Le concept de compétence ne renvoie pas uniquement aux savoirs et savoir-faire, il implique aussi la capacité à répondre à des exigences complexes et à pouvoir mobiliser et exploiter des ressources psychosociales (dont des savoir-faire et des attitudes) dans un contexte particulier. Ainsi, pour bien communiquer, les individus doivent posséder des connaissances linguistiques et des savoir-faire pratiques, en informatique par exemple, et être capables d'adopter les attitudes adéquates à l'égard de leurs interlocuteurs »²⁶

Ces compétences appelées clés ont été intégrés par les concepteurs du document des curricula qui constitue le référentiel de compétences de l'éducation non formelle. Elles se répartissent en trois grands axes :

- **Maîtrise de l'utilisation interactive des outils de la communication**, langage, symboles, textes et les TIC dans la mesure du possible.
- **Interagir dans des groupes hétérogènes** ce qui fait appel à des aptitudes à établir de bonnes relations avec autrui, coopérer, travailler en équipe et la faculté de gérer des équipes.
- **Agir de façon autonome** ; agir dans un contexte global, concevoir et réaliser des projets individuels, élaborer des projets de vie, tout en affirmant ses droits, ses intérêts, ses besoins et aussi ses limites.

2. Le référentiel de la formation

Le programme de l'éducation non formelle dispose d'un référentiel de compétences depuis l'édition de curriculum de l'ENF en 2005. Il a été élaboré dans la perspective de répondre à deux questions :

- Quels savoirs maîtriser au terme du cursus ?
- Pour être capable de faire quoi ?

Ce qui correspond exactement à un référentiel du programme. Il est qualifié par ses concepteurs comme étant « un curriculum qui permet de doter l'enfant apprenant de moyens et de stratégies lui facilitant une évolution et une autonomie fonctionnelle nécessaire dans la vie quotidienne et active »

Dans ce document, sont présentés les approches pédagogiques, les méthodes d'enseignement et d'évaluation et un socle de compétences disciplinaires et transversales que l'enfant doit acquérir aux différents niveaux de l'éducation non formelle.

Les compétences ciblées par le programme se répartissent en 2 grandes catégories :

- Les compétences transversales qui se déclinent en 3 aspects : compétences individuelles et socio affectives, compétences intellectuelles et compétences méthodologiques
- Les compétences disciplinaires présentées en séquences d'apprentissage et réparties sur les 3 années du programme de l'éducation non formelle.
-

²⁶ La définition et la sélection des compétences clés - Programme DeSeCo - www.oecd.org/edu/statistics/deseeco

les compétences transversales ciblées par le programme ENF

1- Les compétences individuelles et socio affectives :

- **Devenir autonome** : définir les règles de vie pour le groupe, respecter les règles de vie, faire des choix et les justifier, avoir envie de connaître et d'apprendre, prendre en charge ses apprentissages, vivre ensemble en respectant les règles pragmatique - éthique.
- **Communiquer de façon appropriée** : écouter les autres, prendre la parole et s'exprimer de façon compréhensible, travailler en équipe

2- les compétences intellectuelles :

- **Exploiter l'information** : rechercher, sectionner, Saisir, traiter, mémoriser, utiliser et communiquer l'information ; dégager les idées, reformuler, résumer
- **Exercer sa pensée critique** : analyser la situation de communication, porter un jugement, émettre un avis personnel
- **Mettre en œuvre sa pensée créatrice** : découvrir différents types de réalisation, élaborer un projet de création, symboliser ses idées sous forme de dessins.

3-Les compétences méthodologiques :

- **Mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces** : organiser son travail, planifier et gérer son travail, accomplir une tâche, choisir une démarche appropriée à la tâche demandée.
 - Exploiter les TIC si disponibles
- **Résolution de situations problèmes** de la vie réelle, fonctionnelles et ludiques
- **Analyser et comprendre un message** : se l'approprier avant d'entrer dans une démarche de résolution
- **Résoudre, raisonner et argumenter** : cerner les démarches et opérations à effectuer pour arriver à la résolution en veillant à justifier toutes les étapes oralement et par écrit
- **Appliquer et généraliser** : s'approprier des connaissances disciplinaires, des méthodes et construire des démarches nouvelles.
- **Structurer, synthétiser et généraliser** : organiser oralement et par écrit sa démarche de réflexion, organiser ses connaissances antérieures en y intégrant les nouveaux acquis.

Quant aux compétences disciplinaires, elles sont réparties en 9 périodes ; 3 périodes pour chaque année de l'éducation non formelle. Elles sont déclinées de manière à ce que l'enfant qui suit sa scolarité dans une école de la deuxième chance puisse ;

- A la fin de l'année de l'éducation non formelle, atteindre « les objectifs terminaux de l'intégration » soit l'ensemble des principaux acquis du niveau ; une forme de compétence globale.
- A la fin des deux autres périodes intermédiaires, atteindre les « objectifs paliers de compétences » qui nous réfèrent à un niveau intermédiaire de l'atteinte de « la compétence globale » requise à la fin de l'année de l'éducation non formelle.

Exemple d'Objectifs Terminaux et paliers Langues arabe et française :

OTI 3 (à la fin du 3° niveau)

Au terme du troisième niveau, l'élève sera capable de répondre en cohérence avec le contenu d'une lettre reçue (lettre donnant ou demandant des nouvelles ou racontant un événement ou sollicitant un avis sur une question, ...)

OPC2 (à la fin de la 2^{ème} période du 3° niveau)

Au terme de la deuxième période du troisième niveau, l'élève sera capable de produire oralement et par écrit un récit d'au moins cinq phrases pour raconter une histoire ou un événement présent, passé, à venir, dans le cadre d'une situation de vie connue (vie familiale, vie scolaire, événement festif, ...)

OPC 1 (à la fin de la 1^{ère} période du 3° niveau)

Au terme de la première période du troisième niveau, étant donné une demande faite à l'élève, celui-ci sera capable de produire un énoncé complexe (lettre, journal scolaire, ...) fournissant les justifications demandées par son interlocuteur.

La présentation des compétences requises au programme de l'éducation non formelle dans ses trois années nous permet de déterminer :

1. Le profil du sortant de l'éducation non formelle dans ses trois niveaux qui correspondent chacune à une année scolaire et à une unité de l'enseignement formelle primaire, soit 2 années scolaires.
2. Les périodes formelles de l'évaluation des acquis des apprenants

Le référentiel du programme qui reprend aux attentes formulés dans la charte de l'éducation et de la formation et dans la stratégie de l'éducation non formelle demeure à ce jour non connu par les opérateurs. Agissant dans le cadre d'une communication en cascade, la DENF a partagé le référentiel de compétence avec les équipes pédagogiques chargées de l'élaboration des manuels de l'éducation non formelle. Ces dernières étaient chargées de le décliner en unités pédagogiques constituant le manuel de l'élève et le guide méthodologique de l'enseignant. Hors les manuels ne reflètent pas le référentiel dans son intégralité et avec exhaustivité, ce qui a conduit à une dilution de l'essence du référentiel de compétences.

Afin de remédier à cette insuffisance la DENF est en cours de réalisation d'un projet de redéfinition du socle des compétences de l'éducation non formelle qui sera diffusé auprès des services déconcentrés, les équipes pédagogiques et les opérateurs. Réaliser cette redéfinition du socle des compétences dans le cadre d'une concertation avec tous les acteurs notamment les représentants des opérateurs permettra de définir les profils des sortants en parfaite connaissance des conditions de la réalisation des programmes ce qui acquerra au référentiel une parfaite adhésion des acteurs locaux, principaux concernés par la qualité dans les classes de l'éducation non formelle.

Il est à noter que le problème de définition des compétences et la réalisation des apprentissages qui leur incombent ne sont pas spécifiques au programme de l'éducation non formelle, le rapport du programme national d'évaluation des acquis « PNEA » révèle que « la révision des curricula selon l'approche par compétences pose encore des difficultés importantes. Ainsi, cette révision n'a pas

encore réussi à réaliser les objectifs souhaités, particulièrement la définition du socle des compétences de base que l'élève est censé maîtriser à la fin de l'enseignement de base obligatoire. Le système éducatif devrait concentrer les efforts, au niveau des cycles du primaire et du collège, sur les connaissances et compétences de base, ce qui permettrait un changement réel dans les modes et méthodes d'enseignement et d'apprentissage, et dans les approches d'évaluation »²⁷

3- Les programmes

L'offre de l'éducation non formelle au Maroc, c'est trois programmes :

- Programme d'insertion sociale
- Programme de l'insertion professionnelle
- Programme de l'insertion sociale

Pour chacun de ses programmes la DENF a édité un manuel scolaire par niveau de formation en plus d'un manuel spécifique pour le contexte rural. Ces manuels sont sensés être utilisés par les opérateurs comme support pédagogique de base dans la réalisation des séances ENF.

Bien qu'un taux important des enfants ciblés par les programmes d'éducation non formelle soit constitué d'enfants en situation de travail, en situation précaire, ou des enfants âgés de plus 13 ans, la grande majorité des opérateurs se limitent au programme de l'insertion scolaire. De 24 associations ayant participé aux ateliers d'identification des bonnes pratiques, il n'y avait qu'une seule association qui applique le programme de l'insertion professionnelle et une autre qui réalise un programme spécifique d'insertion sociale. L'orientation des opérateurs vers un unique programme de l'éducation non formelle se confirme. L'étude pour le renforcement de capacité des associations actives dans le domaine de l'éducation non formelle a révélé en 2006 que **80%** des associations ciblent l'insertion de leurs élèves dans le système scolaire.²⁸ En 2009, 88% des associations actives dans la région de Tanger Tétouan et la totalité des opérateurs de la province d'Ouarzazate appliquent le programme de l'insertion scolaire. Cette tendance s'explique partiellement par la « ruralisation » du programme. Depuis la déléation de l'établissement des accords de partenariat aux services déconcentrés, on constate une multiplication du nombre d'opérateurs qui sont en majorité des associations locales actives de plus en plus dans un environnement rural. Aussi et pour des besoins de gestion efficace des classes les animateurs optent pour l'application d'un unique programme en l'occurrence, le programme de l'insertion scolaire et ce afin de limiter la stratification au sein d'une classe ; 2 niveaux dans la majorité des cas. Les classes à 3 niveaux deviennent très peu fréquentes.

Une autre tendance se confirme au sein des classes de l'éducation non formelle ; le recours aux manuels de l'enseignement scolaire primaire comme support pédagogique. Pratique abandonnée depuis l'édition des manuels spécifiques à l'éducation non formelle, elle est de retour. La totalité des associations qui ont participé aux ateliers ont confirmé cet usage. La tendance est confirmée par l'étude sur le rendement qui relève aussi une appréciation plutôt mitigée des manuels de l'éducation non formelle. «Exception faite de quelques associations et animateurs pour qui les programmes sont pertinents, pour les autres : ils sont axés uniquement sur les apprentissages de base ou non adaptés aux bénéficiaires, ils sont difficiles et chargés, leur contenus sont difficiles, des matières scientifiques activités scientifiques et le français, des programmes connexes ne sont pas coordonnés... »²⁹

²⁷ Conseil supérieur de l'enseignement – Programme national d'évaluation des acquis 2008 – Rapport de synthèses -

²⁸ Direction de l'éducation non formelle- Etude sur le renforcement des capacités des associations actives dans domaine de l'éducation non formelle - 2006

²⁹ H. EL Bouazaoui & A.Hdi - Rendement des programmes d'éducation non formelle dans les régions du nord – 2009

Le choix des manuels de l'enseignement primaire comme support pédagogique pour le programme de l'insertion scolaire est une attitude raisonnable, étant donné que les opérateurs ne sont pas suffisamment informés sur le référentiel de l'éducation non formelle et ne disposent pas d'éléments pour apprécier l'adéquation des manuels spécifiques à l'éducation non formelle. Aussi ce choix est justifiable puisque les apprentissages des élèves seront finalement « certifiés » à l'aide d'évaluations élaborés par des professionnels de l'enseignement primaire conformément aux objectifs du cycle primaire et moyennant des exercices similaires à ceux figurant dans les manuels scolaires.

Mise en œuvre des programmes de l'éducation non formelle : Etat des lieux

1- Le recrutement des apprenants

L'approche de proximité constitue la force des opérateurs de l'éducation non formelle, associations locales dans leur majorité, elles ont développé des approches élaborées dans le recrutement des apprenants dans les classes d'éducation non formelle. Certaines d'entre elles ont élaborés des procédures de prospections pour l'inscription des enfants avec des étapes qui se succèdent. Certes, elles ne sont écrites et validés que dans un nombre limité d'associations d'un niveau avancé d'organisation, mais les interventions des participants aux ateliers d'identification des bonnes pratiques témoignent de l'émergence de démarches structurées dans la prospection. Ainsi on constate la généralisation de certaines pratiques :

1. Développement de la coordination avec les acteurs locaux, principalement les directeurs des écoles publiques qui dotent les associations des listes des enfants qui ont interrompu leur scolarité. Les fkihs des msids dans le rural à qui l'association propose un partenariat dans le cadre de la complémentarité des programmes. Les structures communautaires formalisées dans le cadre de projet de développement intégré ou celle de l'animation territoriale créées dans le cadre de l'INDH sont exploitées dans la mobilisation communautaire pour l'inscription des apprenants. Cette dernière pratique est spécifique à la région d'Ouarzazate où l'approche de développement territorial est encrée.
2. Dans l'identification des futurs apprenants les opérateurs ont eu recours aux pairs, les enfants scolarisés dans le cadre de l'éducation non formelle et dans les écoles publiques sont sollicités pour le recrutement de leurs pairs non scolarisés et surtout déscolarisés. Les cours d'alphabétisation sont exploités pour impliquer les mères et parentes dans l'inscription des enfants
3. L'utilisation des différents moyens d'information, pratique développée dans la région du nord, elle consiste à attirer l'attention des populations par affichage d'annonces ou de banderoles. Des associations disposant de moyens plus importants procèdent par distribution de dépliants.
4. La campagne médiatique est généralement suivie par des rencontres individuelles avec les enfants et leurs parents puis des réunions de groupes pour établir le partenariat et préciser les engagements de chacun.
5. La création de comités de coordination avec les parents est une pratique qui reste limitée aux programmes de quelques associations actives dans le cadre d'une approche locale intégrée

Dans les régions rurales on constate aussi une démarche de ciblage, les associations sont à la recherche de sites éloignés où il n'y a pas d'école publique ou qui n'ont jamais été concernés par un programme de l'éducation non formelle.

Les associations qui ont ouvert des centres polyvalents dans les quartiers périphériques des grandes villes, ont pu capitaliser leur expérience, leurs centres sont actuellement de notoriété. L'association ne fait plus de prospection. Comme toute institution formelle de formation, elle ouvre les inscriptions pour une durée déterminée.

L'animateur ou la personne sélectionnée pour assurer la fonction d'animateur, reste le principal acteur de la prospection et des inscriptions des apprenants. L'efficacité de l'opération reste tributaire de sa crédibilité et de ses compétences en matière de communication et d'animation sociale. L'intervention des autres employés ou membres des associations reste limitée aux travaux d'orientation, de vérification ou de prise de contact avec les autorités locales.

Une fois les élèves inscrits, l'animateur établit la liste des apprenants en notifiant certaines informations d'identification : nom prénom, date de naissance, et niveau d'entrée. La quasi-totalité des associations n'établissent pas les dossiers individuels qui retrassent l'historique de l'apprentissage des enfants. Cette démarche qui permet de faire valoir les acquis des apprenants et facilite les modalités de leur intégration dans le système scolaire formelle est pratiquement inconnue pour la totalité des associations actives dans les délégations concernées par l'élaboration du modèle de développement de la qualité de l'éducation non formelle. L'établissement du dossier individuel de l'apprenant permet aux services des délégations de suivre l'évolution de l'enfant ainsi que la validation de ces acquis à tout moment de l'année. Ce qui permet à un enfant qui immigre avec sa famille d'une région à une autre de faire valoir ces acquis et d'intégrer une école formelle en cours de l'année. Dans ce cas l'école non formelle est traitée à même titre qu'une école privée.³⁰

2- la constitution des classes

La quasi-totalité des classes de l'éducation non formelle sont des classes multigrades ou cohabitent des groupes distincts d'apprenants. Seules les classes ouvertes dans les régions enclavées sont constituées de groupes homogènes ; toute la population des apprenants est analphabète à son inscription. Depuis la convergence des programmes des différentes associations vers l'insertion scolaire, les groupes se sont limités à deux voir trois par classe.

Généralement, à deux semaines du démarrage des cours, l'animateur procède à la répartition des apprenants moyennant 3 critères :

- Les antécédents scolaires des apprenants
- L'évolution des apprenants pendant les 2 premières semaines
- Les résultats des « tests de positionnements »

Il est à noter que ce qu'appelle les opérateurs un test de positionnement n'est autre qu'un exercice que l'animateur élabore sans encadrement aucun, ni de la part des cadres de son association ni de la part de l'équipe pédagogique. L'apport de l'exercice dans la discrimination des niveaux reste insignifiant, l'animateur n'est pas qualifié dans l'élaboration des tests de positionnement et il n'est même pas suffisamment informé sur les compétences requises aux trois niveaux de l'éducation non formelle. Par conséquent la répartition des apprenants par niveaux est la résultante d'une appréciation intuitive de l'animateur.

4- Les horaires et rythmes scolaire

Le programme de l'insertion scolaire doit être réalisé en 864 heures par année scolaire, à raison de 4 heures par jour, 6 jours par semaine. Cependant, chacun des opérateurs l'applique en adaptation à sa vision, ses attentes et ses contraintes.

³⁰ Expérience de la Fondation Zakoura Education

La contrainte majeure qui limite la réalisation du programme dans les normes établies par la DENF est liée aux modalités d'établissement de partenariat et des déboursements des subventions. A cause de la lenteur des procédures administratives relatives à la signature des conventions de partenariats et de la dépendance des programmes de la majorité des opérateurs de la subvention de l'état. Les classes ENF ne commencent qu'en début de décembre, quant aux insertions des élèves elles sont effectuées à la fin de juin. Par conséquent l'année scolaire ENF est réduite à une durée de 7 mois. Tenant compte des journées fériées et des périodes de vacances, la réalisation de l'enveloppe horaire de 864 heures devient irréaliste.

Cette contrainte ne concerne pas les programmes qui évoluent dans le cadre du parrainage. Dans ce cas l'association est autonome dans la gestion de son programme. Elles appliquent une année scolaire de 10 mois qui commence en septembre et ce termine en juin. L'organisation de la Fondation Zakoura Education reste particulière dans le paysage de l'éducation non formelle, elle applique une année scolaire de 11 mois, compte tenu des journées fériées et de la formation continue des animateurs, l'année scolaire équivaut à 42 semaines à raison de 18 heures de cours par semaine ce qui correspond à une enveloppe horaire annuelle de 756 heures.

En fait, le temps quotidien de la scolarisation varie de 3 heures à 5 heures par jour / 6 jours par semaine. Certaines associations appliquent la semaine de 5 jours.

Bien que l'année scolaire appliquée ne correspond pas à celle établie dans les manuels de l'éducation non formelle aucune association ne dispose d'une planification de cours qui s'adapte à la réalité des classes (niveaux d'entrée, la répartition par niveaux, l'absence des élèves, l'enveloppe horaire pratiquée) et qui cible l'atteinte de résultats à la fin de l'année scolaire.

5- Animation des cours

L'éducation non formelle repose sur une pédagogie centrée sur l'apprenant : les apprentissages doivent correspondre aux besoins de l'intégration sociale de l'enfant et de sa préparation à investir son rôle de citoyen qui participe au développement de sa communauté voir de son pays. L'apprenant est l'acteur de son apprentissage son éducation n'est envisagée que dans un cadre d'apprendre à apprendre et d'agir de manière autonome.

La pédagogie du programme de l'éducation non formelle repose sur 3 principes :

- 1. La fonctionnalité des apprentissages :** L'apprentissage ne se limite pas à l'acquisition d'un certain nombre de connaissances ou de savoirs faire liés à des disciplines bien déterminées. L'enfant doit acquérir une compétence soit intégrer des savoir des savoir faire et des savoir être qu'il serait capable de mobiliser pour résoudre des situations problèmes de la vie quotidienne.
- 2. L'exploitation de l'erreur :** l'erreur n'est pas seulement une réponse fautive. L'erreur est un moment d'apprentissage, elle est révélatrice d'un raisonnement qui a sa propre logique et qu'il faut comprendre pour pouvoir le dépasser. c'est un écart qui doit être corrigé
- 3. La régulation :** l'évaluation n'est envisagée dans l'éducation non formelle que dans le cadre d'une évolution, elle « n'a de sens que si elle apporte des informations pertinentes à l'apprenant lui permettant de réguler ses apprentissages ».³¹

³¹ DENF – Livre des curricula - 2005

Les classes d'éducation non formelle se caractérisent par leur évolution dans le cadre d'approches dites participatives et ludiques. Les besoins des apprenants sont autres que ceux des élèves qui évoluent dans les écoles formelles. Les bénéficiaires de l'éducation non formelle sont des enfants qui ont été privés de leur droit à l'éducation, qui gardent des souvenirs déplorables de leur passagère expérience scolaire, qui travaillent ou encore qui vivent dans la précarité, donc des enfants qui ne peuvent se conformer à la discipline scolaire. Partant de ce constat, les opérateurs veillent à ce que l'atmosphère de la classe soit décontractée et la relation entre enseignants et apprenants soit plutôt amicale. Soumis à cette contrainte, objectif prioritaire de l'animateur devient la rétention des enfants ; intéresser les enfants pour les garder en classe, raison qui amène certains d'entre eux à privilégier une école sans contraintes ni obligation ni évaluation.

Etant en majorité des classes hétérogènes, leur animation repose sur les techniques requises aux classes multigrades. Malgré leur connaissance précaire des méthodes pédagogiques, vu les limites de leur formation, les animateurs de l'éducation non formelle tentent de développer des méthodes d'enseignement qui rejoignent les méthodes de gestion des classes multigrades. Jeunes diplômés de disciplines littéraires, dans leur grande majorité, sans expériences dans le domaine de l'enseignement, les animateurs se réfèrent aux expériences d'un parent ou d'un enseignant et essentiellement au bon sens. La pratique de répartition des élèves en groupes qui exécutent des exercices différents qui ne mobilisent que parcellément l'animateur est assez répandue, elle évolue dans un nombre limité de classe à une séparation formelle des apprenants en deux groupes distincts utilisant deux tableaux.

Dans la région de Tanger Tétouan on a constaté le développement d'une approche d'éducation par les pairs. Les groupes évoluent sous encadrement d'un tuteur, un des élèves qui est d'un niveau avancé encadre le reste des membres de son groupe. Dans certaines classes les tuteurs sont choisis par les apprenants, dans d'autres il est désigné par l'animateur. Cette pratique est nettement rejetée par l'association Darna qui accueille des enfants en situation précaire, ces groupes d'apprenants refusent toute forme de tutorat.

L'incitation à la communication par la disposition des tables en U, bien qu'elle ne soit pas généralisée, elle commence à trouver des adeptes parmi les associations locales qui exploitent des locaux communautaires.

Certains animateurs de la région d'Ouarzazate poussent la flexibilité et l'adaptation au point de programmer les cours en fonction des besoins exprimés par les enfants. L'animation des classes d'éducation non formelle ne manquent pas non plus d'innovation qui mérite l'exploration, le partage et la mise en valeur ; exemple d'une animatrice à Ouarzazate qui présente des phénomènes de sciences naturelles sous forme de contes qui mettent en action les éléments de la nature.

Les activités ludiques dessins chants et théâtre est une pratique partagée par la quasi totalité des associations. Cependant, leur programmation diffère suivant l'activité de l'association. Elles sont quotidiennes dans la majorité des classes, la période qui leur est réservée varie d'un ¼ d'heure à 45 minutes, elles sont organisées sous forme d'ateliers indépendamment des cours encadrées par des professionnels, des artistes confirmés entre autres dans certaine association, particulièrement celles qui accueillent les enfants en situation précaire, Darna en est un exemple.

La valorisation des productions des élèves est un facteur de motivation dont la majorité des animateurs sont conscients, cependant cette valorisation est limitée dans la majorité des classes aux activités ludiques notamment le dessin, ils sont rares les animateurs qui affichent sur les murs de leur classes les productions écrites des élèves.

6- Evaluation des acquis

Tel qu'elle est envisagée dans le référentiel de l'éducation non formelle « l'évaluation est une pratique permanente que l'enseignant utilise au démarrage du programme dans l'objectif de diagnostiquer les savoir, savoir faire et savoir agir des enfants, elle est pratiquée tout au long de l'année afin de détecter les problèmes d'apprentissage et prendre les mesures de les réguler. »³²

La majorité des animateurs ne procèdent pas par évaluation formelle à des moments précis de l'évolution des programmes. La majorité des enseignants se contentent des remarques qu'ils notent en partie sur leur cahier journal.

Quand les exercices constituent une épreuve corrigée, les notes sont présentées aux apprenants et leurs parents sous forme de moyenne sans analyse aucune des performances ; sans exploration des problèmes des apprentissages, ce qui réduit la régulation à néant.

D'une manière générale, Les périodes de soutien précèdent les évaluations, leur objectifs dans la majorité des cas est d'aider les apprenants à mieux répondre aux questions de l'évaluation. Le soutien ainsi conçu devient un moyen de dopage de notes au lieu de remplir son rôle dans la régulation et l'homogénéisation des niveaux des élèves ce qui se répercute sur les résultats des programmes de l'éducation formelle.

La méconnaissance des animateurs des compétences requises au programme de l'éducation non formelle et leur connaissance très limitée des méthodes de l'évaluation limite toute appréciation fiable quant à l'évolution des apprentissages des élèves et encore moins leurs acquis. En conséquence les animateurs sont plutôt entraînés dans leur gestion des classes par les enfants éveillés qui impose leur rythme aux autres d'où l'abandon de certains et le faible niveau d'insertion d'autres.

Par ailleurs la non maîtrise de l'approche par compétence et l'évaluation des compétences n'est pas une particularité de l'éducation non formelle, le PNEA 2008 a révélé « la coexistence dans le système éducatif de références théoriques, tel que l'évaluation par objectifs, l'évaluation par les ressources plusieurs. Modes d'évaluation différents, et parfois même contradictoires, en termes de l'évaluation par compétences, ce qui crée une certaine perturbation chez un grand nombre d'enseignants et se reflète, négativement sur les modes d'évaluation et leurs résultats »

7- Le suivi

Le suivi des programmes de l'éducation non formelle est l'aspect du programme le moins structurés que ça soit au niveau des opérateurs ou de la part des services déconcentrés de l'administration de tutelle.

Inspirée des systèmes de gestion de l'éducation formelle, la DENF a mobilisé depuis les débuts du projet de l'éducation non formelle des inspecteurs de l'enseignement formel pour le contrôle des classes. Formés en matière d'approches pédagogiques centrée sur l'apprenant, la pédagogie par compétence et la pédagogie d'apprendre à apprendre, les inspecteurs ont été investis de 2 missions Former et encadrer les animateurs de l'éducation non formelle et assurer le contrôle et le suivi pédagogique des classes d'éducation non formelle, ils constituent les équipes pédagogiques locales. Tout inspecteur est tenu de visiter les classes de son territoire d'intervention 3 fois durant une année scolaire.

³² DENF – Livre des curricula - 2005

Ainsi conçu, le suivi de l'éducation non formelle se limite aux aspects pédagogiques du programme. L'information recueillie lors de la visite de l'inspecteur est exploitée immédiatement dans le cadre de conseil de l'animateur mais sans obligation aucune. Les rapports des inspecteurs sont remis au responsable du service déconcentré. L'association n'est interpellée que dans le cas de manquement majeur ou de déviation grave. Ainsi réalisé, le système de suivi des classes a évolué en marge des structures des associations, opérateurs du programme. Des années durant, les responsables des associations dont les programmes sont financés par les fonds publics se sont considérés non concernés par le suivi de leurs projets, pour une part non négligeable d'entre eux c'est une tâche qui relève des fonctions des services déconcentrés ou des directeurs des écoles publiques dans lesquelles les cours ENF étaient dispensés.³³

Pour remédier à cette insuffisance, la DENF a élaboré conjointement avec la DLCA des guides de suivi destinés aux animateurs, superviseurs et coordonnateurs des programmes ENF au niveau des associations. Ces guides qui concernent les deux programmes alphabétisation et éducation non formelle répondent plus à des besoins de **collecte d'information statistique** qu'aux exigences d'un système de suivi évaluation. Le système linéaire ascendant de la transmission d'information moyennant des dizaines de formulaires détaillés ne permet pas le traitement et l'analyse de l'information aux différents niveaux territoriaux et encore moins la prise de décision en vue d'apporter des ajustements, le système ne prévoit pas de retour d'information vers les associations et les animateurs.

Toutefois, le suivi des classes par les opérateurs évoluant dans le contexte de partenariat établi dans le cadre des appels à projet des services déconcentrés se caractérise par :

- L'absence de la définition de la fonction et des tâches d'un superviseur
- Non standardisation de la périodicité des visites des classes, elle varie du quotidien au mensuel, au trimestriel, voir même à l'annuel.
- La multiplicité des méthodes de mesure des indicateurs de l'assiduité et de la rétention
- L'appréciation de l'évolution des apprentissages sans programmation préalable des apprentissages appréciés
- Non standardisation des rapports transmis à l'administration
- Déficience de traçabilité et manque d'archivage au niveau des associations qui « donne l'impression qu'elles ne conservent pas d'archives leur permettant de garder la mémoire des résultats des années précédentes, au moins ceux écrits et remis au ministère 3 fois par année. »³⁴

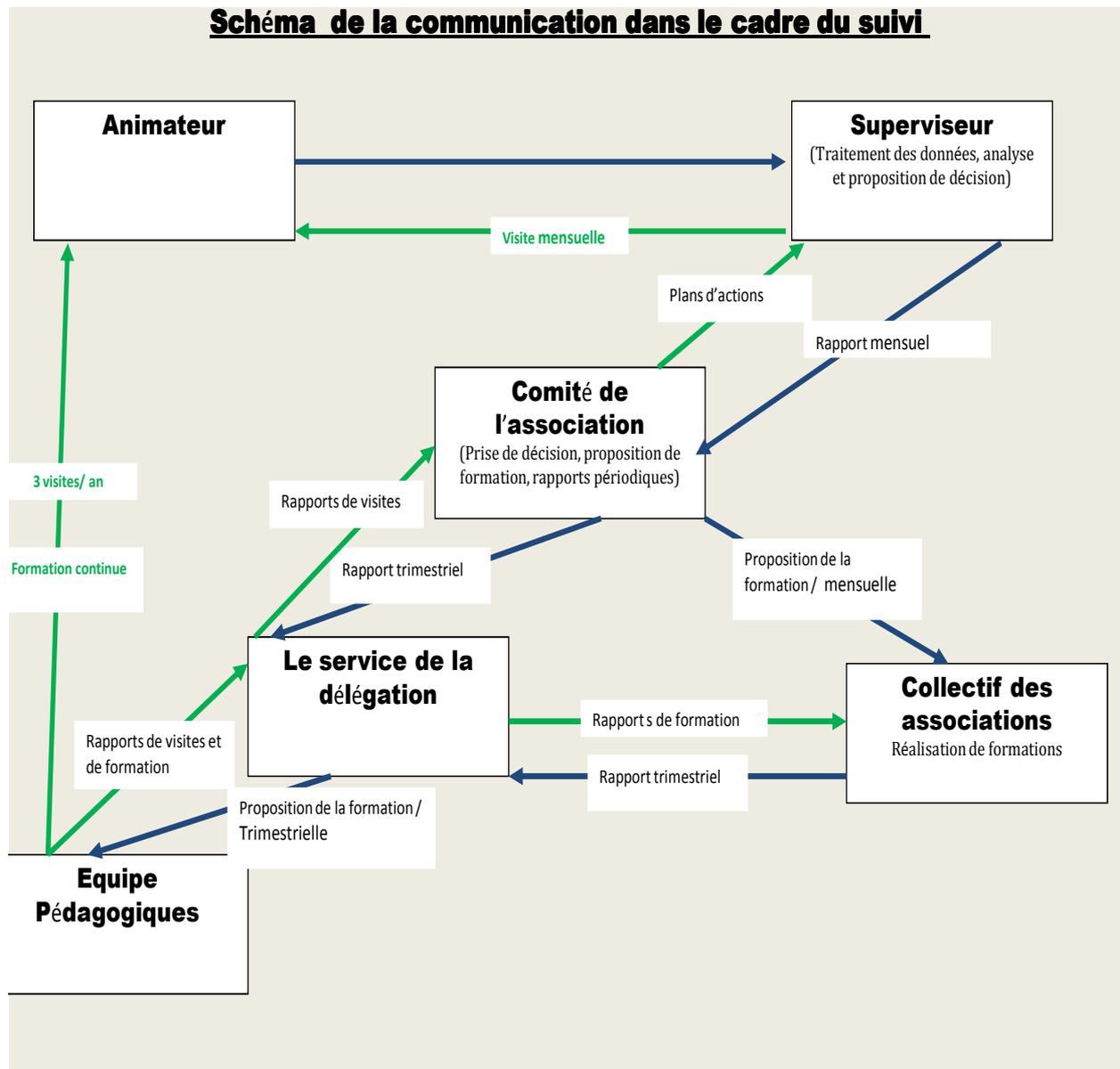
Dans le cadre du projet de coopération Maroco- Espagnole, un atelier dédié au suivi des enfants parrainés a été organisé dans l'objectif d'identifier des indicateurs de suivi spécifiques aux programme définis dans un cadre de concertation et validés par les opérateurs ainsi qu'à l'organisation du schéma de la communication entre les différents acteurs.

Les travaux de l'atelier ont abouti à la standardisation des méthodes de mesure des indicateurs d'assiduité et de rétention à l'élaboration des items des échelles de mesure des indicateurs de l'animation des cours qui traitent 6 variables : La préparation du cours, le traitement des objectifs programmés, la Participation des élèves, la correction de l'erreur, la validation des productions et

³³ Etude sur le renforcement des capacités des ONG

³⁴ H. Bouazzaoui -Rendement des programmes d'éducation non formelle (école de la deuxième chance) dans les régions du nord – rapport provisoire

l'évaluation des acquis. Quant à l'organisation de la circulation de l'information et son exploitation dans l'ajustement de l'activité, elle se présente comme suit :



Il est à noter que les associations dont les programmes sont réalisés dans le cadre du parrainage, tenues par l'obligation du résultat vis-à-vis de ses bailleurs de fonds ont développé des modèles de suivi suffisamment pertinents pour permettre d'apporter des ajustements et d'améliorer la qualité de leur services.

Les résultats des programmes de l'éducation non formelle

Les résultats des programmes de l'éducation non formelle sont évalués en termes d'accès de rétention et d'insertion des apprenants dans le système éducatif formel ; enseignement primaire et collégial et formation professionnelle.

Les résultats en termes d'accès sont jugés insuffisants considérant l'ampleur du problème « Depuis l'institution de ce programme en 1997, les effectifs annuels ont oscillé entre 27.000 et 36.000 bénéficiaires et partant à peine 200.000 enfants jusqu'à présent ont bénéficié de ce programme. »³⁶ Cependant, l'accès est limité essentiellement par la précarité des ressources, les budgets alloués ne sont pas cohérents avec les attentes.

Les taux de déperdition sont très variables, ils dépendent du milieu d'implantation de la classe, le milieu rural enregistre des taux nettement inférieurs à ceux de l'urbain et du périurbain.³⁷

En ce qui concerne la rétention, les taux affichés par les opérateurs manquent de fiabilité dans la majorité des cas, les associations sont plus préoccupées par la comptabilisation des nombres d'enfants par classe plutôt que de suivre les flux des enfants vers et hors classes d'éducation non formelle.

Quant aux chiffres affirmés par les associations dans le cadre de l'étude pour le renforcement des capacités des ONG, ils dépassent la moyenne de **20%** par an. « Les taux de déperdition varient de **15%** à **50%** par année d'après les confirmations des responsables des associations qui ont accepté de répondre à cette question. **47%** n'ont fourni aucun indicateur précis sur les taux de rétention de leurs programmes »

Les résultats en termes d'acquisition des compétences sont évalués uniquement par le calcul de la part des enfants insérés dans le système scolaire formelle, hors les enfants qui terminent le cycle de l'éducation non formelle ne sont pas tous insérés, certains d'entre eux font autres choix que l'insertion. La relation antérieure à l'école primaire, l'éloignement des collèges, les âges des apprenants qui dépassent ceux d'admission au collège, le travail des enfants sont autant d'éléments qui limitent la présence des enfants aux examens d'insertion qui sont organisés par les services de l'enseignement primaire. Quant à l'insertion dans le cycle de la formation professionnelle elle est limitée par les contraintes imposées par le département concerné qui exige le niveau de la 6^{ème} année primaire pour tout accès au cycle de spécialisation de la formation professionnelle.

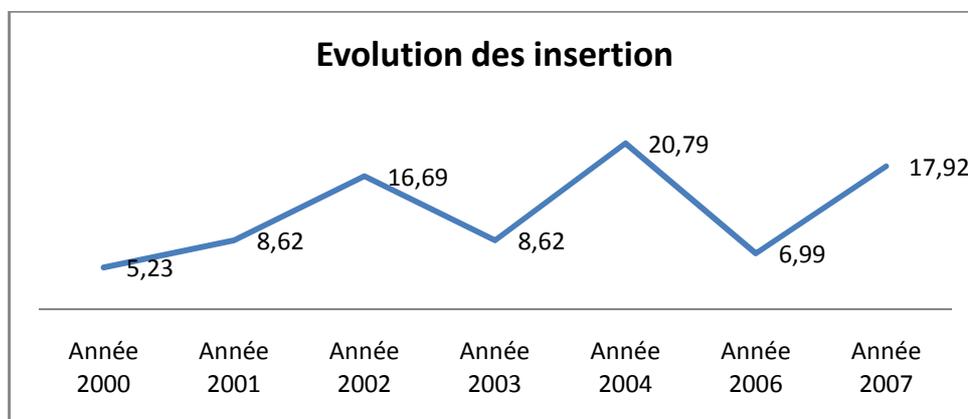
Les insertions réalisées sont jugées par tous les pouvoirs publics comme étant insuffisantes « le cycle d'insertion à l'école » destinés aux enfants non scolarisés ou déscolarisés âgés de 9 à 11 ans, a permis l'insertion dans l'éducation formelle de seulement 10% des enfants issus de ce cycle. »³⁸

³⁶ Conseil supérieur de l'enseignement – Etat et perspectives du système d'éducation et de formation - 2008

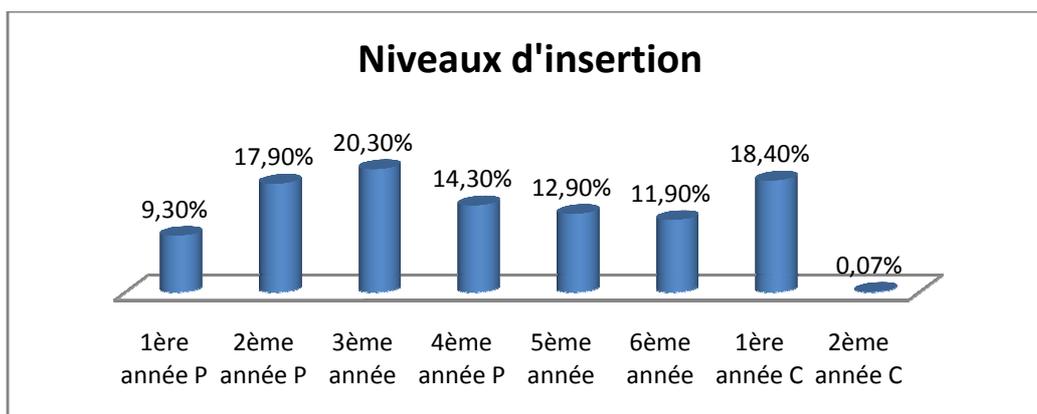
³⁷ Rapports d'activité de la Fondation Zakoura

³⁸ Conseil supérieur de l'enseignement – Etat et perspectives du système d'éducation et de formation - 2008

De même les l'évolution des certifications d'apprentissage établies par les instances de l'enseignement primaire ne répondent pas aux attentes, les taux d'insertion annuels connaissent des fluctuations non justifiables et les niveaux d'insertion ne répondent aux objectifs du programmes de l'éducation non formelle.



Les objectifs terminaux de 3années de l'éducation non formelle renvoient à des niveaux d'intégration bien précis qui sont les 3^{ème} , 5^{ème} année du primaire et 1^{ère} années de l'enseignement collégial, hors la réalité des intégration est autre, ce qui exprime ou un phénomène de redoublement ou d'échec ou niveau des classes de l'éducation non formelle, ou confirme l'entraînement des animateurs dans leur présentation des cours par les apprenants les plus éveillés et les plus motivé.



De même ces certifications d'apprentissage réalisées par les instances de l'enseignement primaire ne sont pas révélatrices des acquis réels des apprenants. Les compétences requises aux programmes de l'éducation non formelle ne sont pas uniquement disciplinaires et les outils de mesure utilisés ne se conforment pas avec les méthodes d'évaluation des compétences.

En fait, on ne peut prétendre à une évaluation des résultats des programmes de l'éducation non formelle, un test d'insertion scolaire élaboré par un enseignant ou un inspecteur de l'enseignement primaire ne peut être considéré comme un outil de certification des acquis. Les apprentissages établis dépassent les normes de l'enseignement primaire.

L'enquête nationale sur la non scolarisation et la déscolarisation au Maroc dans son approche des appréciations des apprenants des bénéfices de l'éducation non formelle a mis en évidence un certain nombre d'acquis psychosociaux qui méritent une meilleure exploration.

Bénéfices de la participation A un programme d'ENF	Proportion (%)
Aucun bénéficiaire	10
A appris à lire et écrire	90
A appris à s'exprimer par écrit	90
A accédé à une FP	10
A intégré l'école	40
A pris confiance en soi même	60
Pouvoir remplir les formulaires	50
Connaît mieux ses droits et ses devoirs	60
Connaît mieux sa religion	90
Fait plus attention aux questions de santé	80
Meilleurs rapports avec sa famille	80
Respecte mieux l'environnement et la nature	80
Total	100

Les ressources des programmes d'éducation non formelle

1- Les ressources humaines

Le programme de l'éducation non formelle emploie essentiellement des animateurs, ils sont recrutés parmi les diplômés à la recherche d'emploi. La majorité d'entre eux sont de formation littéraire et sans expérience aucune dans le domaine de l'enseignement, d'où l'importance capitale de leur formation.

Formation des animateurs

L'historique de l'éducation non formelle témoigne d'un intérêt particulier à la formation des animateurs depuis la création du programme en 1997. La première formation organisée par la DENF a eu lieu à moins de 3 mois de sa création. Ne pouvant assurer une formation initiale diplômante, le DENF a opté pour une formation par alternance, envisagée dans le cadre de la formation continue. Pour les premiers groupes d'animateurs cette formation a été assurée par l'équipe centrale qui a veillé parallèlement à la formation des formateurs (un inspecteur de l'enseignement primaire et un enseignant de CFI par délégation) qui devait prendre la relève et pourvoir la formation continue des animateurs au niveau local.

Cependant, la politique de la décentralisation n'a pas abouti aux résultats escomptés, les équipes de formateurs n'ont pas décliné la formation tel qu'elle était souhaitée, les sessions de formations ne sont organisées que vers la fin de l'année scolaire sans adéquation aucune avec les besoins des animateurs.

L'approche « apprendre à apprendre » un de piliers pédagogique de l'éducation non formelle a été transférée aux animateurs d'une manière inadaptée axée sur les concepts théoriques alors que les besoins des animateurs se focalisent sur l'opérationnalisation de la méthode.

La durée annuelle de la formation varie de 7 à 14 jours s'étalant surtout sur les mois de mars à juillet avec une concentration sur juin-juillet.³⁹

La majorité des animateurs rencontrés dans le cadre de l'atelier d'identification des bonnes pratiques n'ont pu suivre aucune formation, pour compenser il en a eu recours à des stages auprès d'autres associations ou animateur sous l'encadrement des superviseurs eux même non formés. En fait, l'insuffisance de la formation est amplifiée par la forte rotation que connaissent les ressources humaines de l'éducation non formelle, un nombre non négligeable des animateurs est recrutés au début de chaque année scolaire par l'enseignement primaire public.

Toutefois la DENF a établi un plan de formation initiale et continue des animateurs de l'éducation non formelle qui est élaboré à partir du profil type de l'animateur ENF recherché.

³⁹ H. EL Bouazzaoui & A.Hdi- Etude sur le rendement des programmes de l'ENF dans les provinces du Nord du Maroc, 2009

Le plan de la formation des animateurs de l'éducation non formelle

1- Les objectifs de la formation initiale sont axés sur l'acquisition des compétences relatives à

- La mobilisation et constitution des groupes des élèves /classes
- Diagnostic des situations d'apprentissage et analyse des besoins
- L'interaction et la communication pédagogique active
- La gestion pédagogique des situations d'évaluation et de soutien
- Elaboration et réalisation de projets pédagogiques

2- Les objectifs de la formation continue des animateurs consistent en :

- Développement des compétences de mobilisation et d'interaction positive avec les différents profils d'enfants bénéficiaires.
- Amélioration du niveau des compétences d'élaboration et de gestion de situations d'apprentissage en fonction des programmes et domaines d'apprentissage.
- Développement des compétences relatives à l'élaboration et gestion des situations d'évaluation et de soutien conformément aux acquis des enfants bénéficiaires.
- Amélioration des compétences relatives à l'élaboration et la gestion des projets pédagogiques spécifiques à l'éducation non formelle.
- Développement des performances pédagogiques des animateurs relatives aux approches centrées sur l'apprenant.

2- Ressources financières

Financement des programmes d'Education Non formelle :

Le Financement de l'éducation non formelle repose sur les fonds publics. Le budget alloué à l'éducation non formelle qui n'était que de 20,52 millions de dirhams en 2001 a passé à 33,3 millions de dirhams en 2006 ce qui reste très en dessous des besoins de la réalisation des objectifs assignés ; l'intégration de tous les enfants non scolarisés à l'horizon 2010.⁴⁰

L'éducation non formelle est le secteur de formation le moins doté de ressources financières. Au titre de l'année 2007 le budget de l'éducation et de la formation s'élevait à 34,8milliards de dirhams soit 5,8% DU PIB. La répartition du budget de l'éducation et la de la formation par rapport au PIB se présente de la sorte.

- Enseignement scolaire 4,75
- Enseignement supérieur 0,92
- Formation professionnelle 0,48
- Alphabétisation 0,017
- Education non formelle 0,006

La volonté politique exprimée dans tous les discours et documents officiels de l'éradication du phénomène de non scolarisation et de déscolarisation des enfants n'est pas traduite pas des mesures concrètes qui procurent aux programmes les moyens de réalisation des attentes. Les budgets alloués au secteur de l'alphabétisation et l'éducation non formelle reste très en dessous des normes

⁴⁰ Conseil supérieur de l'enseignement -

internationales qui s'établissent à un minimum de 1% du PIB. Ce constat a été relevé par le conseil supérieur de l'enseignement qui affirme que « Malgré l'importance de ce sous-secteur dans le cadre de la politique nationale de l'éducation, la part des ressources qui lui sont consacrées demeure relativement faible eu égard à l'ampleur d'une part de l'analphabétisme et, d'autre part aux effectifs des jeunes non scolarisés et des abandons scolaires »⁴¹

Les fonds publics alloués aux associations sous forme de subventions, représentent la principale, voir l'unique ressource financière des programmes réalisés sur le terrain. La participation de l'association dans le financement de son programme n'est pas significative et son apport en travail n'est pas valorisé. Les termes des conventions de partenariat n'exigent pas une part précise de l'apport de l'association dans le financement de son projet.

Les programmes de parrainage conclus dans le cadre du partenariat intergouvernemental, notamment, IPEC, ADROS, la coopération espagnole couvrent le financement de la subvention des projets réalisés par les ONG. Le parrainage de la scolarisation des enfants dans le cadre des écoles de la deuxième chance assuré entièrement par les ONG n'a pas connu une évolution importante, seul le programme de la Fondation Zakoura Education qui se démarque par ses 13 années d'existence et par le nombre des enfants scolarisés dans son cadre et qui avoisine les 20 000.

Le financement de projet d'éducation est un peu paradoxal ; un programme ne disposant pas de fonds suffisants ne peut prétendre à la qualité et à moins qu'un programme n'ait de bonnes chances de porter ses fruits, les bailleurs de fonds considéreront que lui fournir d'autres ressources serait une perte d'argent. Alors quelles sont les ressources que requiert un programme d'éducation non formelle pour être mené avec succès?

L'étude pour le renforcement des capacités des ONG a révélé que « la majorité des associations gèrent leurs programmes sans estimation aucune des coûts, 60 % d'entre elles gèrent leurs projets au jour le jour sans fonds spécifiques réservés à l'éducation non formelle »

Les estimations du coût annuel de la scolarisation d'un enfant varient de **1.000 Dhs** à **8.000 Dhs**. Entre ces deux coûts qui sont celui d'une association qui ne calcule pas ses apports en nature à celui d'une autre qui prend en charge tous les frais de scolarisation, suivi médical, habillement ainsi que les frais de la cantine, le coût de la scolarisation d'un enfant fluctue entre 1500 et 2500 Dhs. Le coût moyen de la scolarisation d'un enfant dans le cadre d'un programme d'éducation non formelle qui peut assurer une éducation de qualité n'est pas encore identifié.⁴²

⁴¹ Conseil supérieur de l'enseignement – Atlas du système de l'éducation et de la formation- Rapport annuel 2008

⁴² R. SAIRI – Etude sur le renforcement des capacités des associations actives dans le domaine de l'éducation non formelle - 2006

Conclusion

L'éducation non formelle au Maroc est un projet de société que le gouvernement a fait le choix de réaliser dans le cadre d'une stratégie de faire faire, ce qui implique l'établissement d'un partenariat efficace avec les acteurs de la société civile principaux acteurs de la mise en œuvre, ainsi que les services de l'enseignement primaire et collégial et de la formation professionnelle qui assurent l'insertion.

Depuis les 13 années d'existence du programme des efforts importants ont été consentis de la part de l'administration publique dans le cadre de la conception l'organisation et la structuration des programmes et les opérateurs qui ne sont autres que des associations impliquées dans l'action sociale n'ont pas manqué d'innovation dans l'approche des bénéficiaires.

Les différents intervenants ont cumulé des acquis de leurs expériences qui sont à capitaliser dans un cadre de partage et surtout de concertation. L'éradication du phénomène de la non scolarisation et de la déscolarisation des enfants est un chantier qui interpelle la participation efficaces de tous : les communautés concernées, les opérateurs, les experts, les administrateurs du programme national et les bailleurs de fonds.

La mise en œuvre d'un programme efficace qui peut offrir un service éducatif de qualité ne peut être envisagée que dans le cadre d'une concertation permanente entre les différents acteurs, établie dans l'objectif de surmonter les dysfonctionnements engendrés par la déficience en matière de communication et de fixer en commun des résultats réalistes et cohérents qu'on peut at

Deuxième partie

Le cadre conceptuel du modèle de la qualité de l'éducation non formelle

Sommaire

Introduction

Une école non formelle pour quel résultat

La qualité de l'éducation

La qualité de l'éducation non formelle comment y parvenir ?

Le cadre de mesure de la qualité ENF

Le descriptif des indicateurs

Faisons notre travail du mieux que nous puissions, rendons le meilleur, améliorons continuellement ce que nous faisons nous réussissons à honorer nos engagements envers nos enfants

Introduction

47

Le cadre conceptuel du modèle de l'amélioration de la qualité de l'éducation non formelle a été élaboré en concertation avec les acteurs et dans la concordance avec les expériences de l'amélioration de la qualité de l'éducation développées au niveau national et international relatées dans la première partie de ce document.

Certes, les exigences de la qualité éducative sont à la base du présent cadre conceptuel, toutefois, elles sont abordées dans une perspective qui prend en considération les spécificités des programmes d'éducation non formelle marocains et qui s'adapte aux capacités institutionnelles des opérateurs et aux ressources qui sont allouées au secteur.

Pour les besoins de dispenser une éducation appropriée qui repose sur la flexibilité et de proximité de la population cible Le programme ENF est entièrement réalisé par les organisations de la société civiles : associations nationales, régionales et surtout Locales. Le programme fonctionne suivant la stratégie du faire-faire fondée sur le partenariat avec des rôles et des responsabilités précis pour chacun des partenaires. La subvention octroyé aux associations et qui ne dépasse pas 900 Dhs par apprenant par an est la principale ressource financière de la majorité des programmes réalisés.

Depuis le milieu des années 2000 la stratégie de l'ENF a évolué vers une approche de programme. La DENF défini la stratégie générale, fixe les standards, élabore les référentiels, édite les manuels et a met en place des structure de coordination au niveau local.

Cependant, les résultats du programme n'ont pas encore atteint les niveaux escomptés, ils sont largement impactés par la faiblesse de la coordination, l'insuffisance des capacités institutionnels des opérateurs, et un déficit important en matière communication et de traçabilité.

Le programme de l'amélioration de la qualité de l'éducation non formelle cible l'optimisation des processus, l'amélioration de la coordination et la mise en place de la Traçabilité.

A l'instar de l'approche adopté dans l'élaboration de la grille de l'école de la qualité. Notre approche de l'éducation non formelle cible essentiellement les acteurs de terrain. C'est au niveau du centre de l'éducation non formelle que l'acte pédagogique se produit.

L'approche de l'amélioration de la qualité de l'éducation non formelle repose sur l'implication des acteurs locaux, animateurs, responsables des associations, chefs de services de l'éducation non formelle, équipes pédagogiques, apprenants et leurs parents et tuteurs dans la perspective de travailler ensembles, à coordonner les apports, à évaluer leurs expériences, à élaborer des plans d'actions communs et à veillez à ce que chacun, à son niveau, apporte des amélioration en continu dans le sens de l'atteinte de l'objectif commun ; l'amélioration de la qualité de l'éducation non formelle pour l'optimisation de ses résultats.

Une école non formelle pour quel résultat ?

L'éducation non formelle a pour objectif d'offrir une deuxième chance aux enfants non scolarisés ou déscolarisés qui sont encore sous l'obligation scolaire. Elle est créée pour donner à l'enfant une opportunité de bénéficier de son droit à l'éducation et de suivre sa scolarité dans une classe qui s'adapte à sa réalité et à ses conditions de vie. Le fait qu'elle soit une école de la deuxième chance ne veut en aucun cas suggérer qu'elle soit de second niveau.

En termes de résultats, on ne se limite pas à l'acquisition du savoir, le programme cible l'acquisition de compétences de base nécessaires à une intégration de l'enfant dans son environnement socioéconomique « On ne se contente pas de réaliser des apprentissages ponctuels correspondant à des objectifs spécifiques mais on se préoccupe d'emmener les élèves à intégrer ceux-ci, à les réinvestir ». ⁴³

En termes de procédés, c'est l'efficacité et l'efficience des programmes qui sont recherchées « L'allégement des programmes que nous avons opéré pour des raisons structurelles..... Elle vise non pas à enseigner moins, mais à enseigner mieux dans le but de faire découvrir aux élèves l'essentiel, de les aider de passer de l'acquisition des savoirs fréquemment morcelés et atomisés à l'appropriation des disciplines et de leurs principes intégrateur. » ⁴⁴

Le profil du sortant

La formation en éducation non formelle se focalise essentiellement sur le développement de la personne et la qualification pour l'insertion

Le développement se manifeste par

- L'estime de soi
- Le développement des savoirs et savoir faire
- Le respect de l'autre et la protection de l'environnement

A la fin du programme de l'éducation non formelle l'apprenant doit être capable de

- Rechercher, traiter et communiquer les informations tout en agissant avec méthode et en utilisant les moyens technologiques disponibles
- S'exprimer correctement et de manière fonctionnelle, oralement et par écrit, en langue arabe et française.
- Se doter des éléments de base en calcul et en géométrie et les utiliser dans la vie active.
- S'ouvrir sur son environnement dans ses différentes dimensions naturelles, sociales et culturelles en se référant d'avantage à la culture des droits humains et la citoyenneté active.

45

⁴³ DENF - Livre des curricula – 2005

⁴⁴ DENF - Livre des curricula – 2005

⁴⁵ DENF – Socle de compétences - 2009

La qualité de l'éducation non formelle comment y parvenir ?

Le développement de la qualité de l'éducation non formelle ne peut être envisagé que dans une perspective de l'amélioration progressive et continue. Le programme de l'éducation non formelle doté de peu de moyens, reposant sur l'apport des organisations de la société civile ne peut mobiliser les ressources nécessaires à couvrir le coût d'un changement radical. D'ailleurs, la refonte du système éducatif non formelle n'est pas envisagée par l'administration de tutelle.

L'amélioration de la qualité de l'ENF repose sur des petites améliorations faites continuellement qui relève du quotidien des intervenants. C'est une démarche progressive qui cible l'amélioration de l'existant dans le respect de sa diversité. Ce n'est ni une réforme du système de l'éducation non formelle ni une uniformisation des méthodes d'intervention des opérateurs.

Notre approche de la qualité est fondée sur l'incitation de chaque acteur à réfléchir sur son contexte et méthodes de travail et à proposer des améliorations. Ce qui demande essentiellement une forte motivation de la part de tous les concernés.

Elle s'inspire amplement de la technique de perfectionnement du processus de fabrication, développé dans l'industrie japonaise « Kaisen » qui repose sur la somme d'aménagements ou d'améliorations de détail que chacun peut proposer de mettre en œuvre au poste qu'il occupe... elle s'appuie sur des solutions simples et "bon marché", basées sur le bon sens du personnel, et sur la persistance de toutes les personnes impliquées à avoir à l'esprit l'idée de combattre toutes les pertes (étapes sans valeur ajoutée).

La démarche repose sur des petites améliorations faites jour après jour, mais constamment ; c'est une démarche graduelle et douce qui ne nécessite ni un bouleversement dans les méthodes de travail des intervenants ni un investissement coûteux. Cette amélioration implique que tous les acteurs, managers et exécutants et utilise surtout le bon sens commun. La démarche la plus commune est de changer les opérations des exécutants pour rendre leur travail plus productif, moins fatigant, plus efficace et plus sécuritaire.

La transposition de l'approche au domaine de l'éducation non formelle, nécessite le renforcement de l'organisation et la motivation des ressources humaines, piliers de l'approche de l'amélioration en continue.

Valoriser le travail quotidien des acteurs de terrain constitue la première étape de la démarche de l'amélioration de la qualité de l'ENF. Rapprocher les animateurs et superviseurs de la notion de la qualité, les amener à prendre conscience que leurs petites interventions qui fait que le programme soit de meilleur ou de moindre qualité a constitué l'objectif primordial du premier contact avec les acteurs locaux dans le cadre de l'atelier d'identification des bonnes pratiques développées dans les programmes de l'éducation non formelle. Ceci a impacté d'une manière significative l'implication des acteurs locaux dans la sélection des indicateurs et l'élaboration des items constituant les échelles de mesure des indicateurs qualitatifs de l'évaluation de la qualité de l'éducation non formelle

La qualité de l'éducation formelle se construit à la base à partir de la classe, là où le produit de l'éducation se confectionne. Les acteurs locaux, notamment les animateurs et les ressources d'appui relevant de l'association et de l'administration participent tous activement dans le processus de conception du cadre de la qualité de leur programme.

L'amélioration de la qualité de l'ENF est un processus évolutif qui doit s'adapter aux exigences des changements sociaux d'où l'intérêt de développer auprès des acteurs locaux les capacités de

l'anticipation et de la planification de mettre en œuvre d'évaluer et d'ajuster. Ceci implique la maîtrise de l'outil fondamental de l'amélioration de la qualité :

Prévoir : Fixer des objectifs précis, réalisables et planifier leur réalisation

Développer : Réaliser les activités prévues dans le cadre des planifications

Vérifier : Mesurer le degré de réalisation des résultats

Réagir : Elaborer et mettre en place des actions correctives

La démarche suivie dans le cadre de l'amélioration de la qualité ENF comprend 4 étapes clés précédées par une étape préparatoire : (le processus présenté ci-après est repris en détail dans la troisième partie du document, consacrée à la mise en place du dispositif de l'expérimentation de l'amélioration de la qualité ENF)

Etape préparatoire : l'implication des acteurs

Les opérateurs, les services déconcentrés et les équipes chargées du suivi pédagogique ont participé à l'élaboration du cadre de l'amélioration de la qualité ENF dans le cadre des ateliers organisés dans les délégations pilotes.

Etape 1 : la compréhension et la priorisation

Les intervenants au niveau de chaque association (animateur, superviseur, responsable du programme et membres du comité) situent leur programme par rapport à chacun des indicateurs de la qualité et identifient leurs priorités. Soit, les changements que l'institution est en mesure d'apporter à court et moyen termes pour améliorer la qualité de son programme.

Etape 2 : Planification de l'amélioration

Le programme d'un opérateur est réalisé dans le cadre de la collaboration avec le service ENF de la délégation et l'équipe du suivi et d'encadrement pédagogique. Toute amélioration de la qualité ne peut être envisageable que dans un contexte de coordination entre les principaux acteurs, et en impliquant les apprenants et leurs parents ou tuteurs. Bien qu'il soit conçu à l'échelle d'une association, le plan de l'amélioration de la qualité est élaboré et réalisé par les différents partenaires dans la perspective de l'atteinte de l'objectif commun.

Etape 3 : la mise en œuvre des plans d'amélioration

La réalisation et le suivi des plans d'amélioration de la qualité élaborés dans l'étape précédente. La répartition des tâches, la coordination du suivi et la communication sont déterminées en fonction des plans d'actions élaborés.

Etape 4 : L'ajustement

Les résultats atteints et les leçons tirées dans le cadre du suivi de plan de l'amélioration orientent les ajustements à entreprendre dans l'élaboration du plan d'amélioration pour la période suivante, une nouvelle année scolaire.

Mesures d'accompagnement

L'amélioration de la qualité ENF est un projet national qui repose sur des projets individuels des opérateurs qui se recoupent au niveau local et qui requièrent des mesures d'accompagnement à prendre par la DENF qui consistent essentiellement à la définition de certains standards concernant :

- Le profil de sortie de l'apprenant
- Le profil de l'animateur et celui du superviseur
- le référentiel de compétences
- les outils de l'évaluation, notamment les tests de positionnement d'évaluation des acquis disciplinaires et psychosociaux.

Le cadre de mesure de la qualité ENF

Le cadre de l'évaluation de la qualité de l'éducation non formelle a été élaboré de manière à mesurer les aspects relatifs aux différentes composantes de la qualité de l'éducation. Pour accéder aux changements souhaités en termes de résultats, des améliorations doivent être réalisées au niveau des différentes composantes de «la chaîne de valeurs». Certes, l'acte pédagogique et la relation animateur- élève se situe au centre du processus de l'amélioration de la qualité, aussi l'organisation du programme, la gestion des ressources, le renforcement des capacités des animateurs et la coordination entre partenaires sont autant de composantes dans lesquels des améliorations peuvent être apportés.

51

Le cadre de mesure de la qualité de l'éducation non formelle a été élaboré dans le cadre de la concertation avec les différents intervenants au niveau central et local. La première proposition du cadre de mesure de la qualité a été élaborée par le consultant, suite à la réalisation de l'analyse de l'existant. Revue, conformément aux remarques des cadres de l'administration centrale, la proposition du cadre dans sa seconde version était soumise à une analyse plus approfondie avec les acteurs locaux dans le cadre d'ateliers de validation. Ces deux ateliers de deux jours chacun ont connu une participation très active des concernés qui par leurs débats ont enrichi le cadre de la mesure. Ils ont introduit certains indicateurs et éliminé d'autres jugés non pertinents. Ils ont aussi participé à l'élaboration des items des échelles de mesure des indicateurs qualitatifs qui ont été conçu dans le cadre de la concertation et la recherche du consensus.

Le cadre dans sa version expérimentale est constitué de 51 indicateurs répartis en 4 catégories :

Les facteurs contextuels :

Relèvent de la situation socioéconomique des apprenants, ils impactent le système de l'éducation non formelle, mais ils demeurent hors contrôle des partenaires du programme, à savoir l'association et le service de l'éducation non formelle. Ils comprennent 3 variables et 5 Indicateurs

Variables	Indicateurs
1. Le milieu socioéconomique	<ul style="list-style-type: none">La situation socioéconomique du quartier ou de la commune
2. L'implication des parents et/ ou tuteurs	<ul style="list-style-type: none">Taux de participation des parents aux réunions de l'école% des coûts prix en charge par les parents
3. La situation de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">Niveau de l'élève à son inscription au programme ENFOccupation de l'enfant

Les facteurs d'intrants :

Les ressources qui sont investis dans le système de l'éducation non formelle et de leur apport relève les résultats du programme. Ils se composent de 5 variables et 23 indicateurs.

Variables	Indicateurs
1. Accessibilité et rétention	<ul style="list-style-type: none">▪ Taux de remplissage▪ Taux d'hétérogénéité des classes▪ Taux de présence journalière▪ Taux de présence mensuel▪ Taux de rétention annuel▪ Taux d'achèvement du cycle
2. Qualification des animateurs	<ul style="list-style-type: none">▪ Le niveau d'instruction▪ Formation initiale▪ Expérience en éducation non formelle▪ Expérience complémentaire▪ Rémunération
3. Espace scolaire	<ul style="list-style-type: none">▪ Adéquation de l'emplacement du centre ENF▪ Niveau d'hygiène▪ Etat de la salle▪ Espace /enfant
4. Disponibilités des supports pédagogiques et d'outils d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">▪ Disponibilité des supports pédagogiques propre à chaque élève▪ Disponibilité des supports pédagogiques de l'enseignant▪ Disponibilité des supports de l'évaluation
5. Organisation et autonomie financière.	<ul style="list-style-type: none">▪ Stabilité de l'organisation du programme ENF▪ Autonomie du manager du programme ENF▪ Partenariat / ouverture de l'école sur son environnement▪ Partenariat / autonomie financière▪ Couverture de charges

Les facteurs liés aux processus:

Les activités qui découlent de la gestion des ressources. Ils comprennent 5 variables et 17 Indicateurs.

Variables	Indicateurs
1. La planification	<ul style="list-style-type: none">▪ Planification locale▪ Degré de connaissance des résultats requis à l'ENF▪ Concordance de la planification avec les besoins des apprenants
2. L'animation des cours	<ul style="list-style-type: none">▪ Correction de l'erreur▪ Autonomisation de l'apprentissage▪ Valorisation de la production des apprenants▪ Gestion du temps
3. La participation des apprenants	<ul style="list-style-type: none">▪ Prise de parole en classe▪ Organisation des activités parascolaires▪ Elaboration des règlements intérieurs▪ Entretien de l'espace scolaire

4. Evaluation de l'évolution des acquis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concordance des évaluations avec la pédagogie du programme ▪ Pratique de l'évaluation formative ▪ Concordance des exercices de soutien avec les besoins d'apprentissage
5. Le suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication entre les acteurs ▪ Concordance de la formation continue des animateurs avec les besoins

Les facteurs liés aux résultats :

Le rendement des élèves à l'intérieur de l'école non formelle et après intégration du système éducatif formel. Composés de 3 variables et 7 indicateurs.

Variables	Indicateurs
1. Les acquis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Seuil d'acquisition des compétences disciplinaires ▪ Seuil d'acquisition des compétences psychosociales
2. L'insertion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de l'insertion à l'école ▪ Efficience de l'insertion ▪ Taux d'insertion à formation professionnelle
3. L'intégration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux d'achèvement des années du secondaire ▪ 3.2- Taux d'achèvement du cycle de la formation professionnelle

Descriptif des indicateurs

I- Les indicateurs du contexte :

1 . Le milieu du centre ENF

Définition : le milieu ou se situe le centre ENF – Urbain, rural ou périurbain. La carte de la pauvreté auquel se réfèrent les programmes de l'INDH sera à la base de l'identification du milieu socioéconomique du centre ENF

Champ de mesure : Un centre ENF

Méthode de mesure : Situer le centre par rapport à la carte de la pauvreté

Source de l'information : La fiche descriptive du centre établie par l'association

2 L'implication des parents et/ ou tuteurs

2.1 - Taux de participation des parents aux réunions de l'école

2.2- % des coûts pris en charge par les parents

2 .1 – Taux de participation des parents aux réunions de l'école

Définition : La participation effective des parents des élèves aux réunions des parents des apprenants organisées périodiquement par l'opérateur de l'éducation non formelle

Champ de mesure : le groupe des parents des apprenants d'un centre ENF

Méthode de mesure : Moyenne de présence des parents des apprenants aux réunions organisées dans la période correspondante à une année scolaire

Source de l'information : les rapports des réunions des parents des élèves

2.2 – % du coût pris en charge par les parents

Définition : L'importance des frais pris en charge par les parents des apprenants par rapport aux charges globales de l'éducation de leurs enfants. La charge totale comprend les frais de scolarité et les activités parascolaires. Les aides aux familles (denrées alimentaires, vêtement ...) ne sont pas pris en considération.

Champ de mesure : un centre ENF

Méthode de mesure : Le montant total des frais pris en charge par les parents, montants versés et participation en nature, par rapport au total du coût de l'éducation de l'enfant.

Source de l'information : le registre comptable de l'opérateur (association)

3- La situation de l'enfant

3.1- Niveau de l'élève à son inscription au programme ENF

3.2- Occupation de l'enfant

3.1 – Niveau de l'élève à son inscription au programme ENF

Définition : le niveau effectif de l'élève à son inscription au programme ENF ce qui ne correspond pas forcément au niveau de scolarité de l'apprenant au moment où il a quitté l'école formelle. Le niveau de l'élève est évalué à l'aide d'un test de positionnement

Champ de mesure : L'apprenant

Méthode de mesure : l'interprétation de la performance de l'apprenant par rapport au test du positionnement standardisé. Le positionnement de l'apprenant permettra son orientation vers un des trois niveaux de l'éducation non formelle.

Source de l'information : les résultats du test de positionnement

3.2 – Occupation de l'enfant

Définition : Un nombre significatif des enfants qui suivent un cours ENF sont actifs dans un des secteurs de l'économie informel. Leur occupation dépend de la nature de leur activité, qui peut être limitée à l'aide à la famille soit à temps partiel et non rémunérée, ou une activité rémunérée qui occupe l'enfant la majeure partie de la journée.

Champ de mesure : L'apprenant

Méthode de mesure : Le calcul du taux d'occupation journalier de l'enfant et situation de l'apprenant sur l'échelle d'occupation.

Source de l'information : les dossiers de scolarité des apprenants

II- Les indicateurs des intrants

1- Accessibilité et rétention

- 1.1- Taux de remplissage
- 1.2- Taux d'hétérogénéité des classes
- 1.3- Taux de présence journalière
- 1.4- Taux de présence mensuel le
- 1.5- Taux de rétention annuel le
- 1.6- Taux d'achèvement du cycle

1.1 – Taux de remplissage

Définition : L'effectif des enfants inscrits dans le cours par rapport à la capacité d'accueil du centre ENF. Cet indicateur reflète la capacité de mobilisation de l'association dans le site où elle a choisi d'installer son centre.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Le nombre effectif des apprenants qui suivent le cours ENF par rapport à la capacité souhaitée de la classe – les normes appliquées dans l'ENF sont de 20,25 et 30 enfants par classe, ceci dépend des régions

Source de l'information : Le registre de présence des élèves

1.2 – Taux d'hétérogénéité de la classe

Définition : le nombre de catégories spécifiques des élèves identifiées au niveau d'une classe ENF. Les élèves d'une classe peuvent se répartir des cas extrêmes en 9 catégories : 3 niveaux et 3 programmes ENF.

Champ de mesure : Une classe

Méthode de mesure : Définir le nombre de groupes distincts des élèves identifiés au sein d'une même classe.

1.3 – Taux de présence journalier

Définition : Le pourcentage des enfants présents chaque journée d'éducation non formelle

Champ de mesure : Une classe

Méthode de mesure : Le nombre d'apprenant présents/ l'effectif total des enfants qui poursuivent le cours ENF

Source de l'information : Le registre de présence des élèves

1.4 – Taux de présence mensuelle

Définition : la moyenne de la présence des élèves relative à un mois

Champ de mesure : Une classe

Méthode de mesure : Total des présent de chaque jour du mois / total des jours

Source de l'information : Le registre de présence des élèves

1.5 – Taux de la rétention annuelle

Définition : Le pourcentage des enfants qui ont poursuivi le cours ENF jusqu'à la fin de l'année scolaire. Chaque enfant qui intègre le cours s'inscrit sous un numéro d'inscription qui ne doit pas être attribué à un autre inscrit même si le premier abandonne le cours. Cette procédure permet d'assurer une traçabilité sur les effectifs réels des enfants qui sont passés par la classe durant une année scolaire.

Champ de mesure : Une classe

Méthode de mesure : Le nombre d'enfants qui suivent le cours jusqu'à son achèvement/ le nombre total des enfants inscrits au cours d'une année scolaire

Source de l'information : Le registre de présence des élèves

1.6 – Taux de l'achèvement du cycle

Définition : Le pourcentage des enfants qui ont poursuivi le cours ENF jusqu'à la fin du cycle de l'éducation non formelle. La durée du cycle est variable. Un enfant peut rester dans une école non formelle, Une, deux ou trois années, ceci dépend du projet de l'enfant et de son âge.

Champ de mesure : L'apprenant

Méthode de mesure : Le nombre d'enfants qui suivent le cours jusqu'à son achèvement/ le nombre total des enfants inscrits au cours d'une année scolaire

Source de l'information : le registre de présence des élèves

2- Qualification et rémunération des animateurs :

1. Le niveau d'instruction
2. Formation initiale
3. Expérience en éducation non formelle
4. Expérience complémentaire
5. Rémunération

2.1 – Niveau d'instruction de l'animateur

Définition : le niveau d'instruction scolaire ou le diplôme de l'animateur

Champ de mesure : L'animateur

Méthode de mesure : Situer l'animateur sur une échelle de mesure de 4 niveaux



Source de l'information : Le dossier personnel de l'animateur

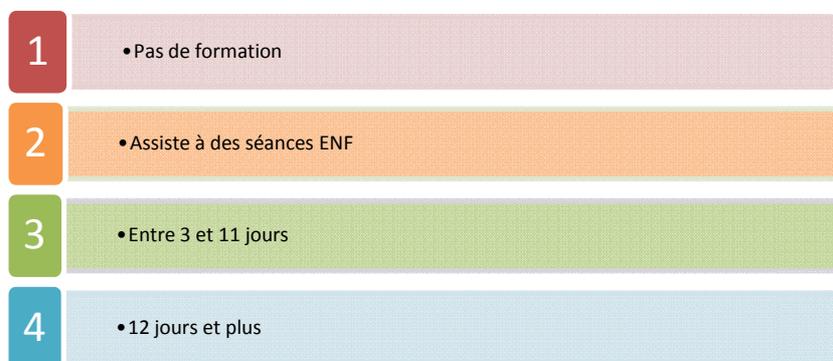
2.2 – Formation initiale de l'animateur

Définition : La formation qualifiante à assurer les fonctions d'un animateur ENF que l'animateur a pu suivre avant d'exercer son métier d'éducateur au sein d'une classe ENF. Cette formation peut être assurée par les services régionaux ou locaux de l'éducation non formelle ou par l'association. Etant donnée que la formation initiale n'est pas encore standardisée (le référentiel de formation n'est pas

encore diffusé) on se limite dans la première phase de la mise en place de la démarche de l'amélioration de la qualité à une appréciation quantitative.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Situer l'animateur sur une échelle de mesure de 4 niveaux



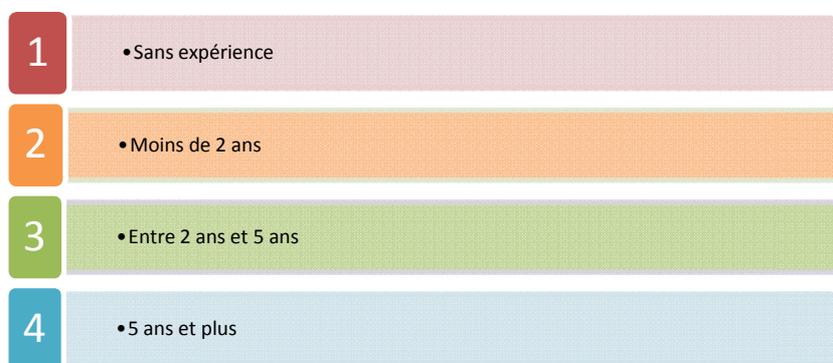
Source de l'information : Le dossier personnel de l'animateur

2.3 – Expérience de l'animateur en ENF

Définition : Le nombre d'années d'exercice de la fonction d'animateur.

Champ de mesure : Par animateur

Méthode de mesure : Situer l'animateur sur une échelle de mesure de 4 niveaux



Source de l'information : Le dossier personnel de l'animateur

2.4 – Expérience complémentaire de l'animateur

Définition : Autre expérience que celle développée dans l'éducation non formelle et qui peut impacter positivement l'animation de la classe NF. La pratique de l'animation socioculturelle et l'enseignement dans les écoles primaires privées ont été considérés par les participants aux ateliers de développement des échelles comme étant les plus importantes. Une expérience dans l'alphabétisation est jugée par la majorité non appropriée.

Champ de mesure : Par animateur

Méthode de mesure : Situer l'animateur sur une échelle de mesure de 4 niveaux

1	• Sans aucune expérience
2	• Expérience dans l'animation socioculturelle
3	• Expérience dans l'enseignement primaire privé
4	• Expérience dans l'animation et l'enseignement primaire privé

Source de l'information : Le dossier personnel de l'animateur

2.5 – Rémunération de l'animateur

Définition : Cet indicateur mesure deux aspects de la rémunération de l'animateur. Le premier est l'équité qui se manifeste par le paiement de la totalité des honoraires prévus dans la convention et la prise en charge de la couverture sociale. Le second est la régularité des paiements, la majorité des animateurs sont payés après réception de l'association des différentes tranches de la subvention prévues dans la convention.

Champ de mesure : l'animateur

Méthode de mesure : Situer l'animateur sur une échelle de mesure de 4 niveaux

1	• L'animateur perçoit un salaire inférieur à celui prévu par le programme et payé d'une manière irrégulière.
2	• L'animateur perçoit son salaire d'une manière régulière
3	• L'animateur perçoit le salaire prévu dans la convention à la fin de chaque mois
4	• L'animateur Perçoit un salaire minimum de 20Dhs /heure , payé à la fin de chaque mois et les charges sociales relatives à son salaire sont prise en charge par l'association

Source de l'information : La documentation comptable de l'association

3 - L'Espace scolaire

1. Adéquation de l'emplacement du centre ENF
2. Niveau d'hygiène
3. Etat de la salle
4. Espace /enfant

3.1 – Adéquation de l'emplacement du centre ENF

Définition : La situation du centre ENF par rapport aux élèves. Deux aspects exprimant l'adéquation de l'emplacement pour les apprenants sont pris en considération : l'éloignement et la sécurité. Le second aspect concerne essentiellement les jeunes filles.

Champ de mesure : Un centre ENF

Méthode de mesure : Situer le centre par rapport à l'échelle de mesure de 4 niveaux :

1	• L'école se situe loin des habitants, le chemin est peu sécurisé
2	• La salle de cours est accessible à pied pour la quasi-totalité des élèves mais les chemins ne sont pas sécurisés
3	• Les chemins de la salle de cours sont sécurisés mais elle se situe loin pour un nombre d'élèves
4	• La salle de cours est accessible à pied pour la quasi-totalité des élèves et les chemins sont sécurisés

Source de l'information :

- La fiche descriptive du centre établie par l'association
- Réalisation d'une enquête auprès des apprenants et leurs tuteurs

3.2 – Niveau d'hygiène

Définition : Cet indicateur consiste à apprécier la propreté des apprenants et l'entretien de la classe et son environnement immédiat, cour et pourtours.

Champ de mesure : Un centre ENF

Méthode de mesure : Situer le centre par rapport à une échelle de situations de 4 niveaux

1	• Elèves mal entretenus et salle non nettoyée
2	• Elèves propres et salle non nettoyée
3	• Elèves propres et salle nettoyée et décorée
4	• Elèves propres, salle et environnement de l'école bien entretenus

Source de l'information :

- La fiche descriptive du centre établie par l'association
- Réalisation d'une visite au centre

3.3 – Etat de la salle

Définition : Consiste à l'évaluation de l'état de la salubrité des locaux du centre ENF, soit les conditions de base qui doivent être assurées dans tout centre éducatif. A partir de l'état des lieux des centres en fonction, notamment dans le rural, l'échelle suivante a été établie.

Champs de mesure : Un centre ENF

Méthode de mesure : Situer le centre par rapport à l'échelle de 4 niveaux

1	• Salle obscure non étanche, mal aérée et sans sanitaire
2	• Salle étanche mal éclairée, mal aérée et sans sanitaire
3	• Salle étanche et aérée mais sans sanitaire
4	• Salle étanche éclairée et aérée, disposant du sanitaire

Source de l'information :

- La fiche descriptive du centre établie par l'association
- Réalisation d'une visite au centre

3.4 – Espace/Enfant

Définition : L'espace dont dispose les apprenants pour réaliser toutes les activités éducatives (séances de cours, travaux de groupes, activités ludiques). Le ministère de l'éducation Nationale a établi une norme pour l'espace minimum pour un enfant. Cette norme est valable aussi pour une salle ENF

Champ de mesure : Une salle ENF

Méthode de mesure : La superficie de la classe / nombre d'enfant. Le résultat obtenu est comparé à la norme établie par le Ministère.

Source de l'information :

- La fiche descriptive du centre établie par l'association
- Réalisation d'une visite au centre

4- Disponibilités des supports pédagogiques

4.1- Disponibilité des supports pédagogiques propre à chaque élève

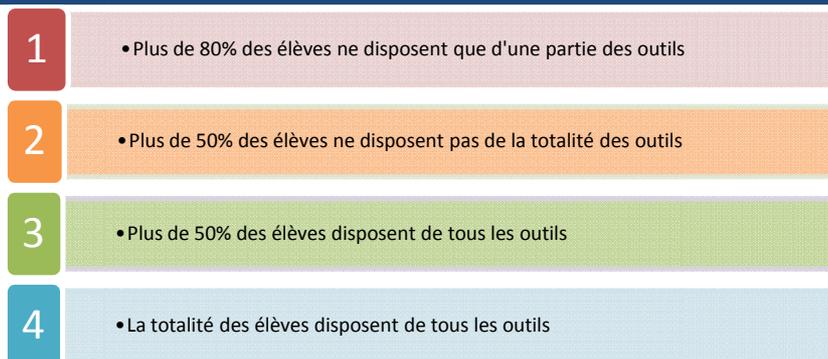
4.2- Disponibilité des supports pédagogiques de l'enseignant

4.1 – Disponibilité des supports pédagogiques propre à chaque élève

Définition : la disponibilité des outils de travail de l'apprenant, ce qui consiste à ce que chaque élève dispose à la portée de main de manuels, cahiers et autres affaires scolaires nécessaires à la réalisation des différents exercices. Une liste des affaires de l'apprenant est établie.

Champ de mesure : Une salle ENF

Méthode de mesure : Situation par rapport à une échelle de 4 niveaux



Source de l'information :

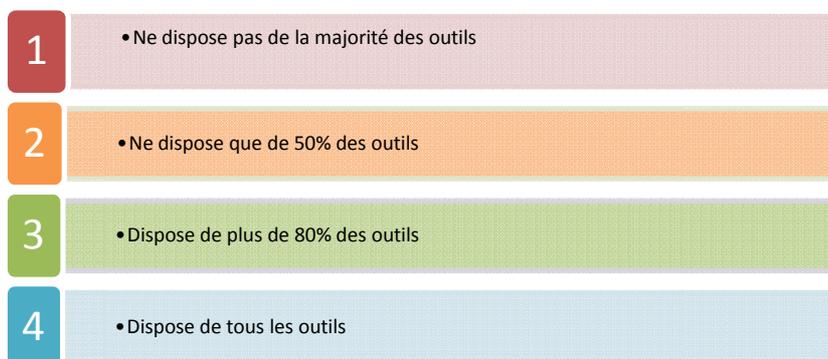
- La fiche descriptive du centre établie par l'association
- Réalisation d'une visite au centre

4.2 – Disponibilité des supports pédagogiques de l'enseignant

Définition : Au même titre que l'apprenant, l'enseignant à besoin lui aussi d'outils et supports didactiques pour la réalisation de son travail. Conformément au référentiel de compétences de l'éducation non formelle une liste de supports et outils didactiques sera établie.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Situation sur une échelle de mesure de 4 niveaux



Source de l'information :

- La fiche descriptive du centre établie par l'association
- Réalisation d'une visite au centre

4.3 – Disponibilité des outils de l'évaluation

Définition : La réalisation des programmes d'éducation non formelle repose sur l'évaluation formative. Hors, l'animateur ne peut maîtriser à lui seul ce processus de formation –évaluation – redressement. Il a besoin du soutien d'une équipe pédagogique qui dispose d'une parfaite connaissance des programmes ENF et des techniques et pratique de l'évaluation qui outille l'animateur. Cet indicateur mesure le degré d'appui apporté à l'animateur en matière de l'évaluation pédagogique.

Champs de mesure : Par animateur

Méthode de mesure : Situation de son centre par rapport à une échelle de 4 niveaux

1	• Tous les outils d'évaluation (autre que l'examen d'intégration) sont élaborés par les animateurs
2	• La classe dispose d'un unique outil d'évaluation ; le test de positionnement
3	• La classe dispose de test de positionnement et les évaluations sont réalisées sous encadrement des membres des équipes pédagogique
4	• Les tests de positionnement et les examens de passage de niveau et leur outils d'analyse sont standardisés, disponibles au niveau des classes et les animateurs sont formés en matière d'évaluation

64

Source de l'information : Rapports de l'observation (A faire intégrer dans le cadre du suivi pédagogique des centres ENF)

5- Organisation et autonomie financière

1. Stabilité de l'organisation du programme ENF
2. Autonomie du manager du programme ENF
3. Partenariat / ouverture de l'école sur son environnement
4. Partenariat / autonomie financière
5. Couverture de charges

5.1 – Stabilité de l'organisation du programme

Définition : Les programmes ENF, exclusivement réalisés par les associations dépendent des conventions signées avec les délégations de l'éducation nationale, l'annualité de la convention impacte significativement l'organisation du programme au niveau de certaines associations peu structurées. Cet indicateur mesure le degré de stabilité de la structure de gestion du programme ENF.

Champ de mesure : Une association

Méthode de mesure : Situation sur une échelle de mesure de 4 niveaux

1	• Organisation et équipe du programme changent en fonction de la subvention annuelle de la DENF (nombre de classe)
2	• La structure est maintenue, mais les tâches de gestion et d'encadrement sont assurées par des animateurs qui assurent aussi le cours
3	• Les tâches de gestion et de coordination sont assurées par des bénévoles, membres du bureau de l'association qui ont d'autres occupations
4	• L'association dispose d'un responsable de projet permanent qui fait partie de l'équipe opérationnel. Il est chargé de l'encadrement et de la gestion du programme

Source de l'information :

- Rapports d'activités annuels du programme ENF établis par l'association
- Réalisation d'une enquête au niveau de l'association

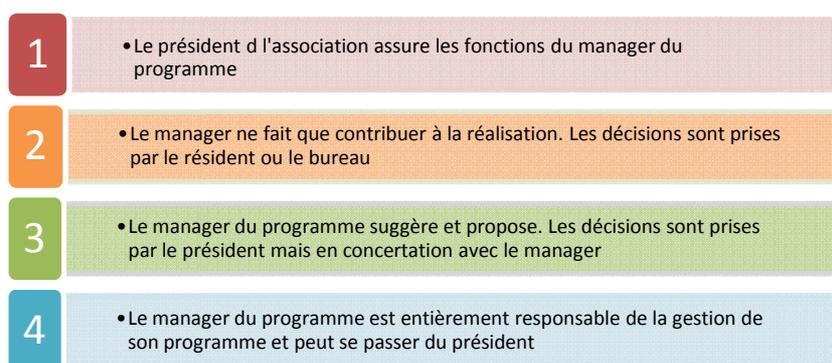
5.2 – Autonomie du manager

65

Définition : Le profil du manager du programme ENF, sa mission et sa fonction et les limites de sa responsabilité ne sont pas établis, Chaque association fonctionne suivant son organisation institutionnelle et le mode de gouvernance qui y est établi. Cet indicateur mesure le degré de délégation de pouvoirs de prise de décision à la personne désignée par le comité de l'association comme manager du programme ENF.

Champ de mesure : Une association

Méthode de mesure : Situation sur une échelle de mesure de 4 niveaux



Source de l'information :

- Descriptif de poste du manager du programme ENF
- Enquête auprès de l'association

5.3 – Partenariat / ouverture de la classe sur son environnement

Définition : Cet indicateur mesure le degré d'ouverture de l'opérateur ENF sur environnement et sa capacité d'établir des partenariats avec les autres acteurs du territoire du centre ENF.

Champ de mesure : Une association

Méthode de mesure : Situation sur une échelle de mesure de 4 niveaux

- 1 • Le programme ENF est entièrement réalisé en interne l'association ne collabore avec aucun autre acteur
- 2 • L'association organise des visites pour les élèves à des institutions, des sites historiques ou touristiques et d'autres classes de l'enseignement formel ou non formel
- 3 • L'association établie des partenariats avec d'autres acteurs de la société civile pour la réalisation d'activités communes
- 4 • L'association a établie des partenariats durables avec d'autres acteurs de la société civile et institutionnels pour assurer des activités complémentaires à son programme

Source de l'information :

- Rapports d'activités annuels du programme ENF établis par l'association
- Réalisation d'une enquête au niveau de l'association

5.4 – Partenariat / autonomie financière

Définition : Cet indicateur mesure la capacité de l'opérateur de mobiliser des fonds autres que la subvention allouée par la DENF pour la réalisation de son programme ENF.

Champ de mesure : Une association

Méthode de mesure : Situation sur l'échelle de mesure

- 1 • Le programme est entièrement dépendant de la DENF
- 2 • L'association arrive à mobiliser ds dons en nature auprès d'autres institutions que celle relevant de l'Education Nationale
- 3 • L'association arrive à mobiliser des fonds pour l'ENF auprès de plusieurs bailleurs de fonds
- 4 • L'association arrive à concevoir des projets d'ENF et à les faire financer

Source de l'information :

- Rapports d'activités et financiers annuels du programme ENF établis par l'association
- Réalisation d'une enquête au niveau de l'association

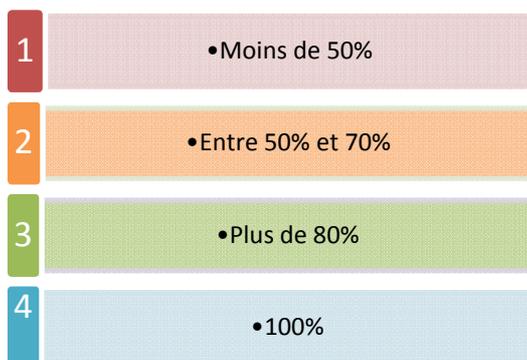
5.5 – Couverture de charges

Définition : Les charges réelles de la réalisation du programme ENF dépassent largement les montants des subventions allouées par la DENF. Certains Frais sont prix en charge par l'association ou par les parents des enfants. Cependant, certaines charges telles que la couverture sociale de

l'animateur ou les déplacements nécessaires à la supervision sont ignorés par l'association. Cet indicateur mesure le taux de la couverture des budgets alloués au programme de ses charges.

Champ de mesure : Une association

Méthode de mesure : Situation sur une échelle de mesure de 4 niveaux



Source de l'information :

- Rapports d'activités et financiers annuels du programme ENF établis par l'association
- Réalisation d'une enquête au niveau de l'association

III- Les indicateurs du processus

1. Planification des apprentissages

1.1- Planification locale

1.2- Degré de connaissance des résultats requis à l'ENF

1.3- Concordance de la planification avec les besoins des apprenants

1.1 – Planification locale

Définition : Cet indicateur nous informe sur la planification des interventions ENF au niveau d'une délégation. Il exprime le degré de pertinence des programmes par rapport aux besoins effectifs en matière de l'ENF dans les zones touchées par le phénomène de déscolarisation et de non scolarisation.

Champ de mesure : Une délégation de l'Education Nationale

Méthode de mesure : Situation sur une échelle de mesure de 4 niveaux

- 1 • Les classes sont ouvertes en fonction de disponibilité des animateurs et de leur prédisposition à se déplacer
- 2 • Les classes sont ouvertes suite aux prospections réalisées par les associations
- 3 • Une carte des zones ciblées est élaborée par le service sur la base de la répartition des enfants cibles et en concertation avec les opérateurs. Elle constitue la base des prospections réalisées par les opérateurs
- 4 • Un projet local pour l'éducation non formelle est établi chaque année, il précise les objectifs, les populations cibles et les zones d'intervention. Il est élaboré en partenariat avec les opérateurs et les autres partenaires locaux

Source de l'information :

- Les documents de projets des associations
- Réalisation d'une enquête auprès des associations

1.2 – Degré de connaissance des résultats requis à l'ENF

Définition : Le programme ENF cible un profil de sortie précis qui nécessite l'acquisition d'un certain nombre de compétences. La connaissance des animateurs des compétences requises à chaque niveau de l'ENF est fondamentale pour l'atteinte des résultats escomptés

Champ de mesure : L'animateur

Méthode de mesure : l'animateur répond à un questionnaire relatif au référentiel de compétence ENF avant sa prise de fonction. Le résultat de l'animateur est exploité dans la planification de la formation continue des animateurs.

Source de l'information : Les résultats des questionnaires

1.3 – Concordance de la planification avec les besoins des apprenants

Définition : Cet indicateur se réfère à l'analyse des programmations des cours établies par les animateurs et l'évaluation du degré de leur concordance avec les résultats des évaluations diagnostiques et formatives réalisées au sein des classes.

Champ de mesure : Par association

Méthode de mesure : Analyse des programmations établies dans le cadre du programme d'une association ce qui permet la situation de la prestation de l'association par rapport à l'échelle suivante

- 1 • La classe évolue sans programmation préalable
- 2 • La programmation des cours est établie telle que la progression des apprentissages est prévue par les manuels de l'ENF
- 3 • La programmation des cours est établie en fonction de la répartition des élèves, une programmation par niveau et par programme ENF
- 4 • Les programmations établies conformément aux résultats du test de positionnement sont actualisées en fonction de l'évolution des apprentissages, suite aux évaluations formelles prévues dans le programme ENF

Source de l'information : Rapports de l'analyse des programmations (A faire intégrer dans le cadre du suivi pédagogique des centres ENF)

2. Animation des séances

2.1- Correction de l'erreur

2.2- Autonomisation de l'apprentissage

2.3- Valorisation de la production des apprenants

2.4- Gestion du temps

2.1 – Correction de l'erreur

Définition : La pédagogie de la correction de l'erreur est un des piliers fondamentaux de l'éducation non formelle. Cet indicateur évalue le degré de l'exploitation de l'animateur des erreurs commises par les apprenants dans le processus du développement de l'apprentissage.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Situation du comportement dominant dans la classe sur l'échelle de 4 niveaux

- 1 • Les erreurs ne sont pas corrigées
- 2 • Correction anarchique par les élèves
- 3 • L'enseignant organise la correction
- 4 • L'élève dispose d'une opportunité de corriger son erreur lui-même

Source de l'information : Rapports de l'observation de l'animation des séances (A faire intégrer dans le cadre du suivi pédagogique des centres ENF)

2.2 – Autonomisation de l'apprentissage

Définition : le programme de l'éducation non formelle cible le développement des compétences clés, notamment la capacité d'agir de manière autonome dans différentes situations de la vie active et

interagir avec des groupes hétérogènes. Les apprenants sont aussi des enfants actifs qui ne passent qu'un temps limité dans les salles de cours d'où l'intérêt de les préparer à gérer leur apprentissage.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Situation du comportement dominant dans la classe sur l'échelle de 4 niveaux

- 1 • Les élèves ne participent aucunement à la préparation et l'animation du cours
- 2 • Les élèves participent à l'élaboration d'outils didactiques à partir d'objets disponibles dans leur environnement
- 3 • Les élèves participent à l'animation du cours par le biais des travaux de groupe
- 4 • Les élèves réalisent des recherches (à partir de livres ou de documents électroniques sous encadrement de l'enseignant)

Source de l'information : Rapports de l'observation de l'animation des séances (A faire intégrer dans le cadre du suivi pédagogique des centres ENF)

2.3 – Valorisation de la production des apprenants

Définition : Les apprenants sont dans leur majorité des enfants qui ont besoin de valorisation pour qu'ils puissent reprendre confiance en leurs compétences et leur droit à un avenir meilleur. La mise en valeur des productions des apprenants, essentiellement celles écrites, est le facteur mesuré par cet indicateur.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Situation du comportement dominant dans la classe sur l'échelle de 4 niveaux

- 1 • Pas de production structurée des élèves
- 2 • La production des élèves reste individuelle
- 3 • Les productions écrites de sélèves sont partagées
- 4 • Les productions écrites des élèves sont exposées dans la classe

Source de l'information : Rapports de l'observation de l'animation des séances (A faire intégrer dans le cadre du suivi pédagogique des centres ENF)

2.4 – Gestion du temps

Définition : L'animateur et les apprenants ne disposent que d'un temps très limité pour atteindre des résultats escomptés d'où la nécessité d'une gestion rationnelle du temps de la séance. Cet indicateur mesure l'efficacité de l'exploitation du temps réservé aux séances ENF.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Situation du comportement dominant dans la classe sur l'échelle

1	• Réduit le temps réservé à chaque séance
2	• Dépasse le temps de la séance
3	• Respecte méthodiquement les horaires
4	• Adapte les durées des séances aux besoins des apprenants

Source de l'information : Rapports de l'observation de l'animation des séances (A faire intégrer dans le cadre du suivi pédagogique des centres ENF)

3-Participation des apprenants

- 3.1- Prise de parole en classe
- 3.2- Organisation des activités parascolaires
- 3.3- Elaboration des règlements intérieurs
- 4.5- Entretien de l'espace scolaire

3.1 – Prise de parole en classe

Définition : La participation des apprenants dans le déroulement des séances de l'éducation non formelle.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Situation du comportement dominant dans la classe sur l'échelle

- 1 • Les élèves ne participent que sur interpellation de l'enseignant
- 2 • Les élèves participent par réponse aux questions
- 3 • Les élèves posent des questions
- 4 • Les élèves participent à l'animation du cours

Source de l'information : Rapports de l'observation de l'animation des séances (A faire intégrer dans le cadre du suivi pédagogique des centres ENF)

3.2 – Organisation des activités parascolaires

Définition : la participation des apprenants dans l'organisation des activités parascolaires. Les activités réalisées hors les cours constituent des situations de la vie active qui nécessitent la mobilisation des ressources acquises dans les cours ENF. La confrontation à des problèmes d'organisation est instructive pour les apprenants.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Situation du comportement dominant dans la classe sur l'échelle

- 1 • Les activités sont décidées et organisées par l'animateur sans concertation avec les élèves
- 2 • Les activités sont organisées par l'animateur sur proposition des élèves
- 3 • Les élèves participent à l'organisation des activités
- 4 • Les activités qui sont proposées par les élèves sont organisées par eux, sous encadrement de l'animateur

Source de l'information : Rapports de l'observation de l'animation des séances (A faire intégrer dans le cadre du suivi pédagogique des centres ENF)

3.3 – Elaboration des règlements intérieurs

Définition : La participation des apprenants dans l'élaboration des règlements intérieurs qui régissent les classes d'éducation non formelle contribue au renforcement de l'appartenance de l'apprenant au programme ENF d'où son respect des règles. C'est un indicateur de la démocratisation de la gestion du centre qui renforce la motivation à l'apprentissage.

Champ de mesure : Un centre ENF

Méthode de mesure : Enquête auprès des animateurs et des apprenants pour la situation du centre sur une échelle de 4 niveaux

- 1 • Pas de règlement
- 2 • Le règlement intérieur élaboré par l'association est imposé aux élèves
- 3 • Le règlement est élaboré avec la participation mais pas strictement appliqué
- 4 • Le règlement intérieur est élaboré par les élèves. Le rôle de l'enseignant se limite à la facilitation. les apprenants le font appliquer

Source d'information : Rapport de l'enquête

3.4 – Entretien de l'espace scolaire

Définition : L'entretien des apprenants de leur espace est une entrée à l'appropriation de l'espace et au renforcement de la solidarité du groupe.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Situation du comportement des apprenant sur l'échelle suivante

- 1 • Le nettoyage de la salle et son ornement révèle des fonctions d'une personne autre que les élèves
- 2 • Quelques élèves prennent en charge le nettoyage et la décoration de la salle
- 3 • L'animateur fait participer les élèves au nettoyage et à la décoration de la salle mais sans règlement validé par tous
- 4 • Les élèves s'organisent pour le nettoyage de la salle et sa décoration à tour de rôle suivant un règlement préétabli

Source de l'information : Rapports de l'observation de l'animation des séances (A faire intégrer dans le cadre du suivi pédagogique des centres ENF)

4- Evaluation de l'évolution des acquis

4.1- Pratique de l'évaluation formative

4.2- Concordance des exercices de soutien avec les besoins d'apprentissage

4.3 – Pratique de l'évaluation formative

Définition : Cet indicateur mesure la pratique par l'animateur de l'évaluation dans l'exercice quotidien de ses fonctions.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Situer le comportement dominant dans la classe sur une échelle de 4 niveaux

- 1 • Evaluation sporadique
- 2 • Evaluation écrite à la fin de l'unité
- 3 • Evaluation par des exercices à la fin de la séance
- 4 • Intègre l'évaluation dans le processus du cours, l'animateur note ses observations qu'il a fait pendant la séance et les utilise dans la planification du soutien

Source de l'information : Rapports de l'observation (A faire intégrer dans le cadre du suivi pédagogique des centres ENF)

4.4 – Concordance des exercices de soutien avec les besoins d'apprentissage

Définition : Cet indicateur mesure le degré d'exploitation des séances de soutien dans la résolution des problèmes d'apprentissage, révélés par les résultats des apprenants et par conséquent la régulation des méthodes d'enseignement et l'homogénéisation des niveaux des élèves.

Champ de mesure : Une classe ENF

Méthode de mesure : Situation de la classe sur l'échelle de mesure suivante

- 1 • Les cours de soutien sont réalisés avant les évaluations dans l'objectif de la préparation des élèves
- 2 • Les cours de soutien sont réalisés conformément à la planification du manuel scolaire et en utilisant les exercices du manuel
- 3 • Les cours de soutien sont réalisés après les évaluations. Ils consistent à reprendre certaines leçons avec tous les élèves
- 4 • Les cours de soutien sont réalisés après évaluation, ils consistent en des travaux de mise à niveau conformément aux résultats des évaluations dans l'objectif de dépasser les difficultés d'apprentissage

Source de l'information : Rapports de l'observation de l'animation des séances (A faire intégrer dans le cadre du suivi pédagogique des centres ENF)

5. Le suivi

5.1- Communication entre les acteurs

5.2- Concordance de la formation continue des animateurs avec les besoins

5.1 – Communication entre les acteurs

Définition : Cet indicateur mesure un des piliers du suivi du programme de l'éducation non formelle qui consiste en le flux de communication entre les acteurs concernés par le programme : les opérateurs, l'administration de tutelle et les équipes d'appui pédagogique

Champ de mesure : association

Méthode de mesure : Analyse des flux de la communication (écrite en particulier) entre l'association et ses partenaires pour la situer par rapport à l'échelle suivante.

- 1 • Se limite au dépôt des rapports prévus
- 2 • Tenue de réunions en cas de besoin à la demande du chef de service
- 3 • Création d'espaces d'échange
- 4 • Existence d'un système formalisé de partage de l'information auquel adhère tous les acteurs

75

Sources d'information :

- Les rapports d'activité annuels de l'association et du service ENF de la délégation
- Enquête auprès des partenaires

5.2 – Concordance de la formation continue des animateurs avec les besoins

Définition : Les formations organisées par les services de l'académie ou par les associations, dans quelles mesures répondent-elles aux besoins de qualification des animateurs ?

Champ de mesure : Par association

Méthode de mesure : Enquête sur les pratiques établies dans l'organisation des formations des animateurs pour situer l'association par rapport à l'échelle suivante

- 1 • La formation est organisée par le service sans concertation avec les concernés
- 2 • La formation est programmée après validation des opérateurs
- 3 • Le chef de service établit un plan de formation annuel en concertation avec les opérateurs
- 4 • Un plan de formation est établi en fonction des résultats du suivi et des besoins recensés en matière de la formation

Sources d'information :

- Les rapports de déroulement des formations
- Le rapport de l'enquête sur la formation des animateurs

IV- Les indicateurs des résultats

1. Les acquis

1.1 - Seuil d'acquisition des compétences disciplinaires

2.2- Seuil d'acquisition des compétences psychosociales

1.1 – Acquisition des compétences disciplinaires

Définition : Les acquis des apprenants des compétences de base qui les qualifient à poursuivre une formation formelle au niveau de l'enseignement fondamental ou la formation professionnelle.

Champ de mesure : Par enfant

Méthode de mesure : Application d'un test standardisé qui certifie l'acquisition de la compétence. Les résultats de l'apprenant sont distincts de l'insertion à un cycle de formation formelle

Sources de l'information : Le rapport des résultats des bénéficiaires

1.2 – Seuil d'acquisition des compétences psychosociales

Définition : Les acquis des apprenants en matière de compétences psychosociales

Champ de mesure : Par enfant

Méthode de mesure : Application d'un test standardisé qui certifie l'acquisition de la compétence. Les résultats de l'apprenant sont distincts de l'insertion à un cycle de formation formelle

Sources de l'information : Le rapport des résultats des bénéficiaires

2. L'insertion

2.1- Taux de l'insertion à l'école

2.2- Efficience de l'insertion

2.3- Taux d'insertion à formation professionnelle

2.1 – Taux d'insertion à l'école

Définition : Le pourcentage des enfants qui ont inséré l'école formelle

Champ de mesure : Par classe ENF

Méthode de mesure : le nombre d'enfants insérés à l'école formelle de la totalité des enfants qui terminent leur cycle de formation ENF à la fin de l'année scolaire

Sources de l'information : Les rapports des insertions établis par les services de la délégation

2.2 – Efficience de l'insertion

Définition : Le pourcentage des enfants qui ont intégré l'école aux niveaux ciblés par le programme ENF pour les trois niveaux de l'éducation non formelle.

Champ de mesure : Par classe ENF

Méthode de mesure : le nombre d'enfants insérés à l'école formelle aux niveaux requis aux trois niveaux de l'éducation non formelle de la totalité des enfants qui terminent leur cycle de formation ENF à la fin de l'année scolaire

Sources de l'information : Les rapports des insertions établis par les services de la délégation

2.3 – Taux d'insertion à la formation professionnelle

77

Définition : Le pourcentage des enfants qui ont inséré la formation professionnelle

Champ de mesure : Par classe ENF

Méthode de mesure : le nombre d'enfants insérés à formation professionnelle de la totalité des enfants qui terminent leur cycle de formation ENF à la fin de l'année scolaire

Sources de l'information : Les rapports des insertions établis par les services de la formation professionnelle.

3. L'intégration

3.1- Taux d'achèvement des années du secondaire

3.2- Taux d'achèvement du cycle de la formation professionnelle

3.1 – Taux d'achèvement des années du secondaire

Définition : Pourcentage des enfants qui ont poursuivi leur scolarité jusqu'à l'achèvement de l'enseignement fondamental de ceux qui ont été insérés à l'école formelle.

Champ de mesure : Par association

Méthode de mesure : Le nombre des enfants qui ont terminé chaque année de l'enseignement formelle jusqu'à la fin de l'enseignement fondamental / la totalité des enfants insérés

Sources de l'information : Les livrets scolaires des élèves insérés à l'école formelle.

1.2 – Taux d'achèvement du cycle de la formation professionnelle

Définition : Pourcentage des enfants qui ont achevé le cycle de la formation professionnelle de ceux qui ont été insérés.

Champ de mesure : Par association

Méthode de mesure : Le nombre des enfants qui ont terminé le cycle de la formation professionnelle formelle / la totalité des enfants insérés

Sources de l'information : Les livrets scolaires des élèves insérés à la formation professionnelle.

Troisième Partie

Expérimentation

**Guide de mise en place du dispositif de
l'amélioration de la qualité**

L'expérimentation de la mise en place du dispositif de l'amélioration de la qualité concerne 6 associations, 4 d'entre elles sont dans la région Tanger Tétouan et 2 dans la délégation de Ouarzazate.

Les améliorations attendues dans la qualité de l'éducation doivent se manifester au niveau de différents maillons du système éducatif pour aboutir à améliorer la capacité du programme à doter les apprenants de compétences pour réussir dans la vie et contribuer au bon fonctionnement de la société.

La mise en place du dispositif expérimental de l'amélioration de la qualité de l'éducation non formelle est présentée sous forme d'un guide qui est le complément de deux autres documents qui correspondent à la première et la seconde partie du document. Ce choix est guidé par l'approche adoptée dans la conception du modèle de développement de la qualité qui repose sur les principes de l'implication et de la responsabilisation des acteurs locaux.

L'amélioration de la qualité est une action constante, un projet continu qui se réalise au jour le jour, Le modèle de l'amélioration de la qualité ENF est conçu pour être prise en charge essentiellement par les acteurs locaux, le guide est élaboré dans la perspective d'autonomisation des acteurs locaux dans l'élaboration et mise en place de leurs projets d'amélioration de la qualité des programmes ENF.

Qualité ENF pour quel objectif

L'amélioration de la qualité ENF est conçue dans l'objectif de fournir un service qui :

- Se conforme aux exigences du programme ENF
- Prend en compte les besoins des apprenants
- Produit un profil qui répond aux attentes
- Participe à l'amélioration du système ENF, sa position dans l'espace éducatif et dans la société, dans la perspective d'assurer le bien-être des gens qui y travaillent et les personnes qui en bénéficient

A qui s'adresse ce guide

Le présent guide s'adresse particulièrement aux managers des programmes de l'éducation non formelle, autant dans les associations qu'au niveau des délégations de l'Education Nationale.

Le processus de l'amélioration de la qualité de l'éducation non formelle peut être initié par le chef de service de la promotion de l'éducation non formelle au niveau de la délégation, dans l'objectif de l'amélioration des résultats des programmes réalisés dans les limites de son territoire d'intervention, comme par le responsable du programme au niveau d'une association et ce dans le cadre de son développement institutionnel.

Dans la démarche de la mise en place du dispositif de l'amélioration, les managers des programmes ENF peuvent se limiter aux ressources internes ou faire appel à un facilitateur externe. L'essentiel est de veiller à :

- faire participer tous les acteurs concernés
- assurer la bonne compréhension des objectifs, de la démarche et du cadre de l'amélioration de la qualité par tous les protagonistes
- garantir la fluidité de la communication
- assurer l'adhésion de tous

Démarche de l'amélioration de la qualité ENF

L'amélioration de la qualité de l'éducation ENF est conduite selon une démarche progressive qui cible l'amélioration de l'existant dans le respect de sa diversité. Elle repose sur des petites améliorations faites continuellement qui relève du quotidien des intervenants.

L'objectif est de promouvoir une culture de l'amélioration continue de la qualité au niveau des classes et dans le système de gestion des programmes ENF au niveau des associations, mais aussi dans les institutions partenaires essentiellement la délégation de l'éducation nationale et les groupements (non formel) des parents et tuteurs des apprenants.

La démarche cible l'incitation de chaque acteur à réfléchir sur son contexte et méthodes de travail et à procéder à des améliorations continues. Ceci demande essentiellement une forte motivation de la part de tous les concernés. L'interdépendance des acteurs requiert impérativement l'instauration d'une nouvelle formule de partenariat fondée sur la contractualisation et l'obligation du résultat.

De quoi doit en tenir compte

- Les programmes ENF réalisés dans les différentes associations **sont annuels**, les enfants qui suivent les cours en 2009- 2010 termineront le cycle ENF à la fin de l'année scolaire et une partie d'entre eux intégrera le système formel.
- Entamer le processus de l'expérimentation au cours de l'année scolaire avec une classe à la fin de son parcours s'avère inutile.
- Chaque association est responsable de son programme, elle met en place en collaboration avec ses partenaires institutionnels (chef de service ENF et point focal UNICEF) son plan d'action de l'amélioration de la qualité pour l'année suivante

Qui sont les acteurs concernés

1. Au niveau de l'association :

- Le président de l'association
- Le responsable du programme ENF au niveau de l'association
- Le superviseur ENF de l'association
- L'animateur de la classe concernée

2. Au niveau de l'administration

- Le chef de service de l'éducation non formelle
- L'inspecteur qui encadre la classe ou le centre concerné
- Le point focal du programme UNICEF

3. Les parties prenantes

- Les enfants (apprenants) inscrits dans la classe ou centre concerné
- Les parents des enfants ou leurs tuteurs
- Autres partenaires de l'association ou du service

Démarche de la mise en place du dispositif de l'amélioration de la qualité ENF

Étape 1: implication des acteurs

Étape préliminaire et primordiale dans le processus de développement de la qualité de l'éducation non formelle. Elle consiste à expliquer le processus de l'amélioration de la qualité, les fondements sur lesquels il repose et sa finalité à tous les opérateurs de l'éducation non formelle et leurs partenaires institutionnels actifs dans le territoire concerné (Délégation, AREF).

Il est essentiel de distinguer la démarche de l'amélioration de la qualité des processus de classification des associations ou d'hierarchisation des opérateurs. L'adhésion des associations et des autres acteurs institutionnels est une condition vitale à l'instauration de la démarche de l'amélioration de la qualité.

Cette première phase comprend deux activités :

1. Présenter le projet d'amélioration de la qualité
2. Identifier les associations partenaires de l'amélioration de la qualité ENF

Pour la réalisation de cette phase, nous préconisons l'organisation d'un atelier (une journée) de lancement du programme de l'amélioration de la qualité au niveau local, auquel ils sont conviés tous les partenaires du programme. L'animation de cet atelier peut être assurée par le chef de service de la promotion de l'éducation non formelle étant donné qu'il est le coordonateur local du programme. Ceci implique,

1- Présenter le projet d'amélioration de la qualité

L'objectif recherché est la prise de conscience de tous les acteurs du fait que :

- La réalisation d'un programme ENF de qualité est accessible.
- La qualité n'est pas une fin en soi, mais un processus permanent, ce qui implique une amélioration continue.
- L'amélioration de la qualité de l'éducation ENF repose sur des petits progrès qui relèvent du quotidien de chacun des intervenants. En d'autres termes chaque acteur améliore son travail continuellement.
- L'organisation du programme de chaque association et son rendement le positionne par rapport à chacun des indicateurs du cadre de la qualité ENF
- Chaque association définie en fonction de ses contraintes et des opportunités de son environnement le positionnement souhaité au niveau du cadre de la qualité
- Chaque association développe en coordination avec ses partenaires son projet particulier d'amélioration de la qualité de son programme ENF.

2. Identification des associations partenaires du processus de l'amélioration de la qualité

L'adhésion d'une association au projet de l'amélioration de la qualité de l'éducation non formelle est volontaire. L'association doit exprimer par écrit sa volonté de participer au projet, ce qui implique son engagement à

- Respecter les procédures de la mise en place du dispositif de l'amélioration de la qualité, notamment la participation de tous les intervenants au niveau de l'association (membres du conseil/bureau, animateurs, superviseurs, chargé du programme ENF...) dans l'analyse de la qualité du programme de l'association et la planification du développement de la qualité.
- Révéler l'information sur l'organisation de son programme et ses ressources, communiquer les indicateurs de suivi de son programme, notamment l'assiduité, la rétention, la réussite et l'intégration et d'établir les activités de collecte et traitement nécessaires si les dit indicateurs ne sont pas disponibles.
- Partager son expérience de l'amélioration de la qualité de son programme avec les autres associations actives au niveau local, régional et national.
- Prendre en charge des coûts de l'amélioration de la qualité inhérents à la gestion interne de son programme.

Étape 2: Compréhension et priorisation

Consiste à analyser le programme ENF de l'association et de définir les améliorations d'intérêt capital pour l'association. Cette étape est réalisée au niveau de l'association. Seuls les intervenants de l'association y participent.

Dans l'animation de cette phase qui repose sur l'établissement du positionnement actuel et celui qu'on souhaite atteindre à l'achèvement de la réalisation du plan d'action (dans une année), l'association peut faire appel à un facilitateur externe.

La réussite de cette étape est tributaire du niveau de clarté de la présentation du cadre de l'amélioration de la qualité qui est assurée par le chef de service ENF dans la phase de la mobilisation ; d'où la nécessité d'ouvrir un débat constructif dans le cadre de l'atelier de présentation du projet de l'amélioration

Réalisée dans un cadre de concertation avec tous les intervenants cette étape requiert l'organisation d'un atelier (Une journée) auquel assiste :

1. Président de l'association, le directeur ou les membres du comité doté de pouvoir décisionnel concernant le programme ENF
2. Le responsable du programme ENF au niveau de l'association
3. Le superviseur de l'éducation non formelle
4. Les animateurs des classes concernées
5. Autres intervenants (contractuels ou membre de l'association) concernés par le programme ENF.

Les travaux de l'atelier sont organisés de manière à aboutir progressivement aux résultats suivants :

1. le positionnement de l'association par rapport aux indicateurs de la qualité – Etablir la situation actuelle de la qualité du programme ENF
2. Une fois la première étape achevée, les membres du groupe définissent leur ambition en matière de l'amélioration de qualité de leur programme. Ils désignent le positionnement auquel aspire l'association pour chacun des indicateurs du cadre. Le positionnement souhaité doit être réaliste et réalisable, tiens compte des ressources de l'association, sa capacité de mobiliser de nouvelles ressources et ces capacités institutionnelles de réaliser le changement souhaité. A la fin de cette étape le groupe aurait défini les axes prioritaires de développement de la qualité pour l'association.
3. Etablir et analyser les résultats des années précédentes
Dans l'objectif de définir des objectifs de l'amélioration de la qualité, l'équipe de l'association doit analyser les principaux indicateurs de résultats (réussite et insertion) ainsi que ceux de l'assiduité (moyenne de présence et taux de rétention). L'analyse de ses indicateurs pour les 3 années précédentes permet à l'association d'établir les limites mais aussi les éléments de réussite de ses prestations précédentes. Ce qui la prépare à l'étape suivante : chercher le pourquoi, les raisons qui ont fait que la prestation soit ce qu'elle est.

La majorité des associations ne calcule pas les indicateurs de résultats. Les responsables du service local ENF doivent veiller à ce que toutes les associations collectent l'information et établissent leurs indicateurs

4. Les questionnements
Dans son analyse des indicateurs l'équipe de l'association ne se limite pas à établir la situation elle doit chercher les raisons profondes qui ont influencé sa prestation et de déterminer ce qui est positif, quelle doit renforcer et ce qui est négatif ou faible et qu'elle doit veiller à changer.
Poser des questions permet à l'équipe de déterminer les relations de causalité entre les facteurs des intrants et processus et ceux des résultats. Ainsi l'équipe s'apercevra des changements nécessaires dans son fonctionnement et méthodes d'intervention pour atteindre les objectifs escomptés en matière d'amélioration des résultats.

Etape 3: Planification de l'amélioration

L'atelier planification est organisé par l'association, il réunit l'équipe de l'association et les acteurs institutionnels (Le chef de service ENF, l'inspecteur chargé de l'encadrement des centres de l'association et le point focal UNICEF, partenaires de l'association concerné). Cet atelier dédié à la planification de l'amélioration de la qualité commence par la présentation des résultats des travaux de l'équipe de l'association : son positionnement actuel et souhaité ainsi que l'analyse de ces résultats précédents.

Compte tenu des éléments précédents, le plan d'action pour le développement de la qualité du programme de l'association se focalisera sur :

1- Amélioration des résultats

- Rétention, réussite, intégration et son Impact en matière d'insertion des enfants dans le milieu éducatif ou socioéconomique.
- Le degré d'atteinte des objectifs selon des critères définis dans le cadre de la qualité

Amélioration interne

- l'amélioration du fonctionnement interne : qualification et gestion des ressources humaines, méthodes pédagogiques, gouvernance, participation...
- La mise en œuvre des moyens permettant de décrire l'organisation de l'intervention, de repérer les dysfonctionnements et de les limiter ; système de suivi évaluation.

Les travaux de l'atelier de planification doivent aboutir à l'élaboration d'un plan d'action qui engage l'association et ses partenaires institutionnels. Ce plan s'étale sur une durée d'une année. Il précise impérativement :

1. Les objectifs et résultats attendus
2. Les activités à entreprendre (qui fait quoi, quand, comment, pour quel raison et avec quels moyens)
3. Les ressources et moyens disponibles et ceux à mobiliser au cours de l'année.
4. Le calendrier
5. Le système du suivi

Le plan d'action élaboré en commun accord entre les acteurs de l'association et ceux institutionnels sont proposés et discutés avec les apprenants et leurs parents à l'ouverture des classe. Les aspects propres aux engagements des enfants et leurs parents et tuteurs seront négociés avec ces derniers au cours de la phase de recrutement des apprenants. Ce qui amènera l'association à établir son contrat moral avec les parties prenantes

Du plan d'action de l'association au plan d'action régional

Une fois les plans d'actions de toutes les associations établies, le chef de service ENF procède à l'élaboration du plan local de développement de la qualité. En fait les actions qui seront entreprises se rejoignent sur plus d'un aspect, leur consolidation permettra l'élaboration d'actions communes structurantes en matière de renforcement de capacités, production d'outils.....etc

Étape 4: la contractualisation

Afin de garantir la mise en œuvre du plan d'action Les engagements de l'association et ceux de l'administration de tutelle définis dans le cadre du plan d'action font le sujet d'un accord écrit signé par tous les partenaires. Cette accord peut être intégré à la convention de partenariat établi annuellement avec l'association ou établi sous forme d'un avenant à la dite convention.

Étape 5: Suivi de l'amélioration**1- situation de référence**

Avant le démarrage de la mise en œuvre la situation de référence au niveau de toutes les associations concernées doit être établie. Elle constitue la base de la mesure de l'amélioration de la qualité au cours de l'année. Elle repose sur le travail accompli par l'association dans la phase de la compréhension (positionnement actuel de l'association et indicateurs de l'assiduité, rétention réussite et intégration).

- Dans le cas où le projet de l'amélioration de la qualité ne concerne qu'un nombre limité des centres gérés par l'association, la situation de référence se rapportera aux classes concernées
- Au cas où l'association n'a pas pu établir d'une manière précise ses indicateurs d'assiduité, de rétention de réussite et d'intégration. Le responsable du suivi du programme de la qualité au niveau local demande à l'association ses documents et rapports de l'année précédente et l'accompagne dans la réalisation de cette tâche

2- Suivi de l'amélioration de la qualité

- Dans le cadre de la planification, le système de suivi évaluation est défini (méthodes de collecte et d'analyse de l'information, sa périodicité, les responsables de collecte et d'analyse ainsi que le système de prise de décision.)
- Avant le démarrage des activités du plan d'amélioration de la qualité. Les fiches et grilles de suivi sont élaborées (par besoin de standardisation les fiches sont élaborées au niveau de la DENF) remises et expliquées aux différents acteurs
- Le coordinateur du suivi au niveau local centralise l'information effectue des visites dans les centres et établit les rapports mensuels du suivi qui sont diffusés par le service auprès des différents concernés.
- Les réunions de suivi tenues en marge des ateliers de partage sont organisées et animées par le coordonateur du suivi

3- Partage et capitalisation

Dans la perspective de la généralisation de l'effet et de la mobilisation de nouvelles associations, 3 ateliers sont organisés par année au profit de toutes les associations actives dans le domaine de l'éducation non formelle. L'objectif est de partager les bonnes pratiques, de présenter les résultats d'élaborer des ajustements et de définir de nouvelles perspectives.

- Le premier atelier est dédié à la présentation du plan d'action local de l'amélioration de la qualité
- Le second est consacré à la présentation des résultats à mis parcours
- Le troisième à présenter le bilan.

Étape 6: Ajustement et Adaptation

Les rapports de suivi mensuels sont exploités pour apporter des ajustements en continu au projet de l'amélioration de la qualité. Les deux ateliers de partage constituent des occasions pour analyser les réalisations et définir les ajustements nécessaires. Le bilan annuel mettra le point sur les ajustements à apporter dans le cadre des plans d'actions futur et définie les grandes lignes pour la nouvelle planification de l'amélioration de la qualité.